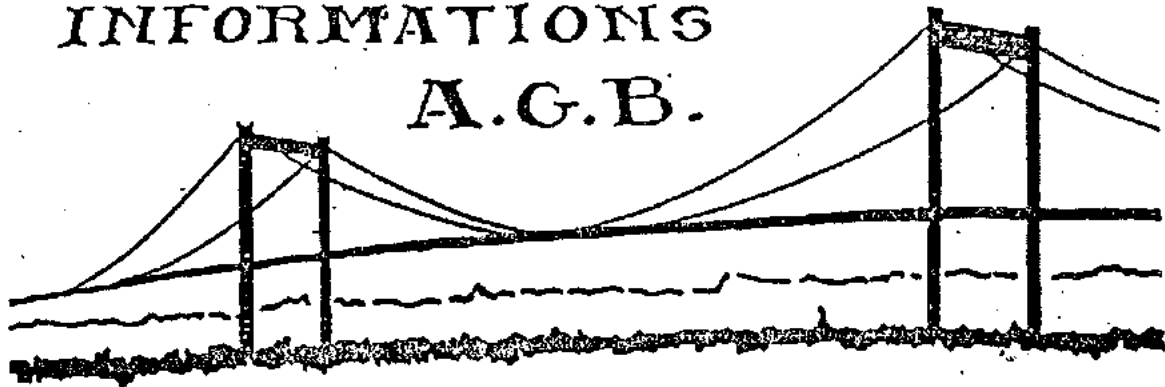




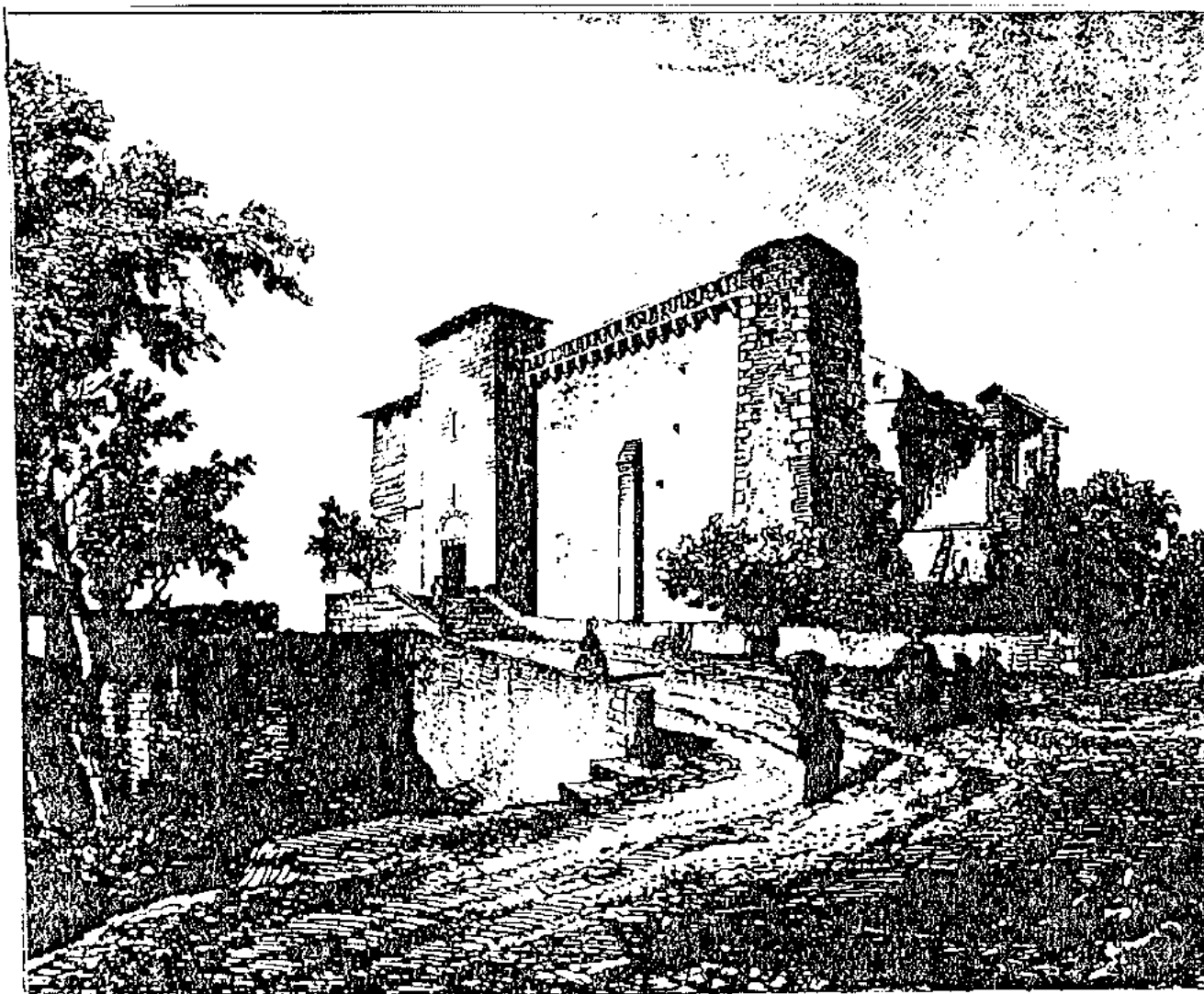
INFORMATIONS A.G.B.



JANVIER 1991

"Amitiés Généalogiques Bordelaises"

N°
33



CHATEAU " LE BREUIL " en MEDOC
(Léo Drouyn 1865)

DEPOT LEGAL JANVIER 1991 - ISSN N° 0988747

A.G.B. 2 rue Paul Bert 33000 BORDEAUX tél 56 44 81 99
Rédaction Mrs Maurice ROBERT et Pierre LABARRE

Association
Loi de 1901
N° I3953

~ SOMMAIRE ~

- le mot du Président 3

- ARTICLE -

- Histoire du Château du Breuil et généalogie
par Henriette POITEVIN 4 à 14

- RUBRIQUES -

- Généalogie rapide 15
 - Nous sommes tous cousins 16 et 17
 - La sélection du lecteur par A.M. BROUSSE 18 à 26
 - La bibliothèque municipale de BORDEAUX 27

- LA VIE DE L'ASSOCIATION -

- Sortie dans le Bazadais 28 à 31
 - Nos archives s'enrichissent 31
 - Gabelle et Gabelous 32
 - Informations aux transcripteurs 33
 - Questions - Réponses 33
 - Proposition de recherches en Nouvelle Calédonie 33
 - Dépôt des A.G.B. aux Archives Départementales.. 34 à 36
 - Assemblée générale informelle 36
 - Séances d'initiation et de perfectionnement ... 36
 - Séances de lecture et de textes anciens 36



LE MOT DU PRESIDENT

--- * ---

Bien que l'an de grâce 1991 soit déjà une réalité, je veux vous adresser, tant en mon nom qu'en celui de l'équipe tout entière du Conseil d'Administration des A.G.B., des vœux de bonheur.

Que 1991 soit pour nous tous une année de paix - Paix si fragile pourtant entre les mains de quelques uns - une année de justice - une société qui n'est pas juste peut-elle subsister ? - une année d'amour enfin - n'est-ce pas dans l'amour des autres que se trouve la solution de bien de nos maux ?

Plus prosaïquement, que l'année nouvelle nous trouve réunis, dans une sincère amitié, poursuivant nos recherches, nous entraînant et nous confortant dans notre quête, sans nostalgie, du passé et d'une meilleure connaissance de ceux à qui nous devons d'être.

Un souhait encore : celui de vous voir plus nombreux participer activement à la vie des A.G.B.. Mais, de ce point de vue là, les dernières semaines de 1990 me permettent de fonder bien des espoirs.

Pierre DUPOUY

APPEL DES COTISATIONS 1991

Le rôle du Trésorier n'est pas toujours agréable, surtout lorsqu'il doit lancer un appel pour les cotisations.

Et pourtant, il y va de la vie de l'Association, ce dont vous êtes d'ailleurs tous conscients.

Aussi est-ce d'un cœur un peu léger que je vous demande de ne pas oublier les A.G.B., la cotisation restant fixée pour 1991 à 130 Frs ou 200 Frs pour les couples.

D'avance, je vous en remercie.

M. LIGNON

En période hivernale, une permanence est assurée
au siège des A.G.B. chaque premier samedi du mois de 15 H. à 17 Heures,

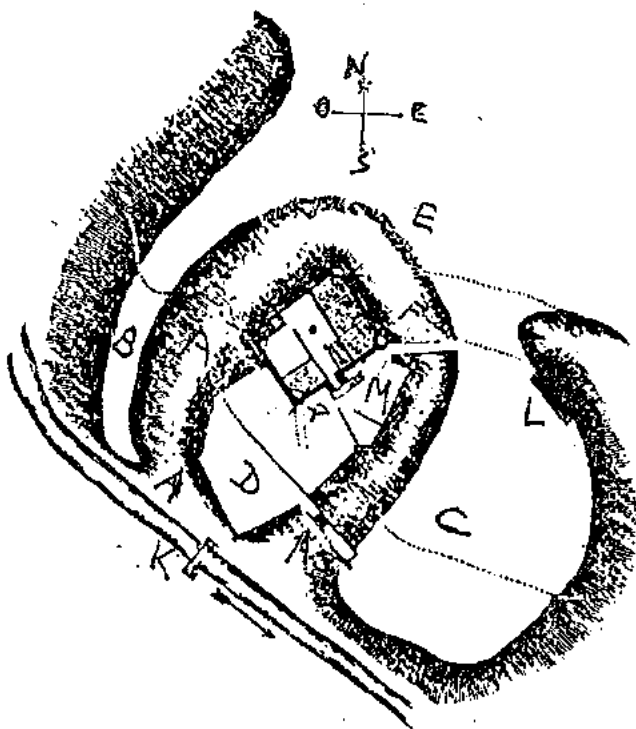
soit : le samedi 2 Février
le samedi 2 Mars.

HISTOIRE DU CHATEAU DU BREUIL & DE
QUELQUES UNS QUI L'ONT HABITE

-:-:-:-

Le château du Breuil est situé sur la commune de Cissac en Médoc laquelle est bornée par les communes de Vertheuil de St Sauveur, de St Estèphe et par une extrémité par celle de St Germain d'Esteuil; l'abbé Baurein dans ses "Variétés bordelaises" nous signale que Cissac est distante de trois lieues de Lesparre et de dix de Bordeaux.

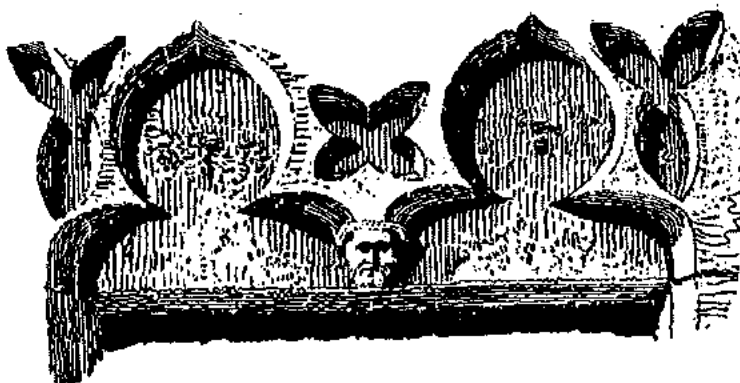
Le château du Breuil est au sud-est et à 1500 m environ de l'église de Cissac et occupe l'extrémité méridionale d'un étroit promontoire, au bas duquel coule un ruisseau qui après avoir arrosé la vallée, dominé d'un côté par le château Lafite et de l'autre par celui de Cos d'Estournel, se jette dans la Gironde à 4 Km environ au-dessous de Pauillac. Pour isoler le rocher sur lequel s'élève le château, un fossé, large en certains endroits de 20 m, a été creusé en forme de demi-cercle dont les extrémités vont rejoindre le ruisseau l'une dans le bief d'amont et l'autre dans celui d'aval, d'un moulin dont les fondations sont très anciennes. Les eaux, arrêtées par la vanne, débordaient dans les fossés et rendaient ainsi la forteresse inaccessible. Les terres et les pierres du fossé qui ont été rejetées en dehors sur les flancs du promontoire et ont formé, au nord-ouest, un vallum un peu moins élevé que la cour du château, et au sud-est, une espèce de cour extérieure, grande barbacane séparée elle-même du plateau par une coupure maintenant en partie comblée. Une partie de la terre a également été rejetée en dedans pour exhausser le sol de la basse cour, plus bas cependant que l'emplacement des constructions principales.



- A Fossé
- B Vallum
- C Grande barbacane
- D Basse cour
- E Anciens travaux de défense
- F Pont peu ancien
- K Moulin
- L Murs épais de 1 m
- M Chapelle
- P Escalier à vis

En ce qui concerne le seigneur du Breuil, Arnaud d'Espagne, chevalier, qui avait épousé la Dame Dousse d'Aspremont, il est qualifié dans un titre latin du 4 avril 1256, seigneur Broglio, c'est à dire seigneur du Breuil, au sujet de la propriété de la seigneurie de Blanquefort. De plus, Baurein ajoute que le 10 avril 1310, Arnaud Bernard de Preyssac, Damoiseau, appelé le Soudan, était à cette époque seigneur du Breuil. Ce qui est certain encore, c'est que Bertrand d'Espagne, Damoiseau, fils de feu Arnaud d'Espagne, chevalier, est qualifié seigneur du Breuil, en partie dans un titre du 20 janvier 1335, ce qui prouve que cette seigneurie était pour lors divisée.

Tout ceci pour vous persuader que le château du Breuil, dont on ne connaît pas exactement l'époque de la fondation remonterait, nous dit Léo Drouyn, au 6ème siècle. Il appuie sa thèse sur le fait que le fossé creusé autour du château est un indice de grande ancienneté.

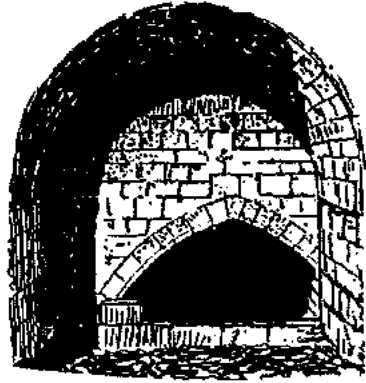


Les vieux écrits nous disent qu'à la fin du 13ème siècle, Dame Dousse d'Aspremont, épouse d'Arnaud d'Espagne, chevalier, était châtelaine du Breuil. Le Breuil, du latin Broilum, Bruhl, Broilus, lieu planté d'arbres ou, brocilum, petit bois entouré d'un mur, ou encore du celtique brogilu = bruyère. Continuant à citer Léo Drouyn, il nous dit (Guyenne Militaire page 108) ce que l'on sait de Dousse d'Aspremont : c'était une femme supérieure et d'une remarquable énergie. Ayant eu en 1262 un différend avec son voisin Guitard de Bourg, seigneur de Verteuil, celui-ci la fit citer pour faire serment sur le fort St Seurin (PERDEVANT L'AUTAR DEU FORT SENT SEURIN) et pour prouver ainsi le bon droit de sa cause, la Dame Dousse se disposait à prêter le serment réclamé, lorsque Guitard de Bourg se départit de ses prétentions. On se demandera sans doute quel était ce serment sur le FORT St Seurin : c'était le serment qu'on prêtait anciennement sur le tombeau (ou la châsse) où reposaient les reliques de St Seurin. C'était le serment le plus solennel et le plus décisif qu'on put faire dans ce temps-là, tant était grande la dévotion et la vénération qu'on avait pour ce saint, non seulement dans Bordeaux mais encore dans toute la Gascogne.

Quelle est la légende de la Dame Dousse?

Il y a, sous le perron du château, l'entrée d'un souterrain et ce souterrain se prolongerait (?) sous le château jusqu'au bourg de Cissac et il aurait été creusé (?) sur l'ordre de la châtelaine afin de pouvoir se rendre à l'église de Cissac alors que son mari l'enfermait avant de partir à la messe; mais, ô surprise

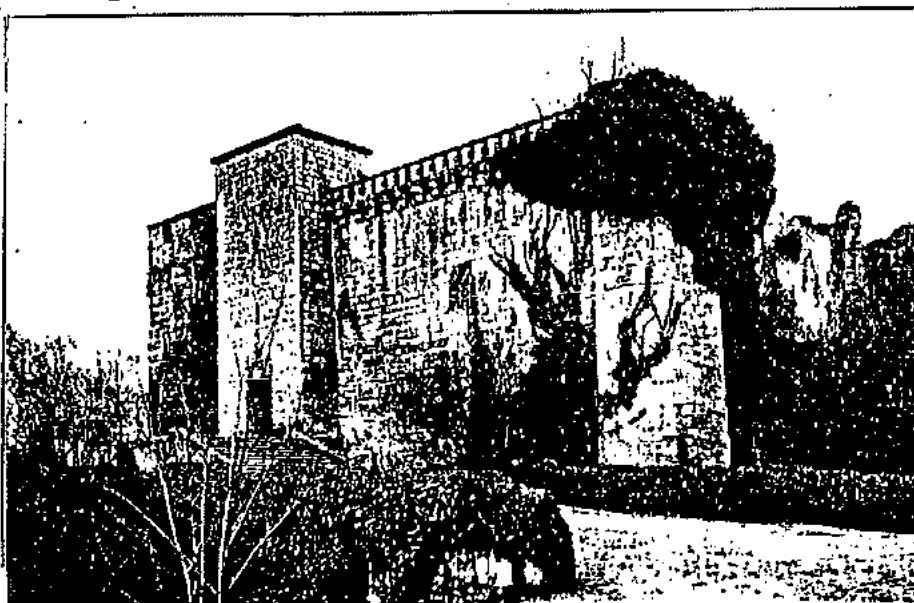
la Dame était toujours arrivée avant son Seigneur! Une autre légende dit que dans le marais qui était autour du château, il y avait tant de grenouilles qui croassaient si fort qu'elles empêchaient la Dame de dormir. Une nuit, excédée, elle lança sa pantoufle par la fenêtre; aussitôt les grenouilles s'arrêtèrent et on ne les entendit plus de la vie de la châtelaine. Il y a quelques temps, on montrait, dans une pierre l'empreinte du pied de la Dame, ou de sa pantoufle!



Entrée du
souterrain

Le château du Breuil était, dès la fin du 13ème siècle dépendant de la seigneurie de Lesparre. On voit en effet, le 8 janvier 1289, la Dame Dousse - encore elle - passer un acte avec Ayquem Guilhem, seigneur de Lesparre, par lequel il fut convenu que ce seigneur et ses successeurs auraient le droit de se servir au besoin de la forteresse du Breuil. Suivant la coutume générale du pays bordelais, tout seigneur suzerain était autorisé à user, en temps de guerre, des châteaux qui étaient de sa mouvance.

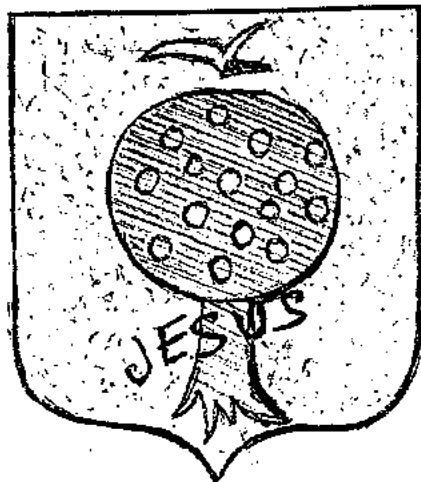
Au Moyen-Age, le château du Breuil était certainement une forteresse dominant le marais, un bâtiment carré avec machicoulis, tours carrées aux angles, et, à l'entrée on devait accéder par un pont-levis.



En 1345, un seigneur gascon, de Pomiès, nouveau seigneur du Breuil a trois fils : Guillaume et Hélié qui furent faits chevaliers au siège de Bergerac et le même Hélié et son frère Aymon qui assistèrent dans l'armée anglo-saxonne à la bataille de Poitiers en 1356. Cet Aymon, en 1364, suivit Du Guesclin dans la campagne de Normandie nous dit Froissard, après l'avoir combattu trois ans plus tôt! En 1363, l'autre frère, Monseigneur Guilhem - ou Guillaume - seigneur de Pomiès se rendit à Bordeaux et prêta hommage au Prince de Galles dans l'église St André. N'oublions pas que l'Aquitaine était anglaise depuis 1152 après le mariage d'Aliénor avec Henri Plantagenet qui devint roi d'Angleterre deux ans plus tard sous le nom d'Henri II. La famille de Pomiès avait été alliée à Douce d'Aspremont qui, rappelons-le avait épousé le chevalier Arnaud d'Espagne seigneur du Breuil.

Le Sénéchal anglais, Thomas Pelton, averti qu'une conjuration avait été formée pour livrer la ville de Bordeaux aux troupes de Charles V qui la serraient de toutes parts, fit arrêter Guillaume de Pomiès "l'un des plus braves chevaliers de la province" qu'il regardait sans doute comme chef du complot. (Froissard) qui ajoute : "Si furent le Sire de Pomiès et son clerc publiquement décollés en la cité de Bordeaux en la place et devant tout le peuple dont on fut moult émerveillé et tinrent ce fait à grand blâme ceux du lignage". Donc, déjà, au 14ème siècle les de Pomiès sont seigneurs du Breuil. Rare perennité pour cette famille qui deviendra Josset de Pomiès et restera ancrée en son manoir jusqu'au premier tiers du 20ème siècle!

"S'il est un mot significatif dans la terminologie médiévale - écrit Régine Pernoud - c'est celui de MANOIR, l'endroit où l'on reste (de MANERE: le point d'attache de la lignée."



Armes des Pomiès

A travers les siècles, bien des pierres avaient été renversées dans l'ancienne forteresse qui avait été saccagée à plusieurs reprises, nous dit encore Léo Drouyn. Plus tard, des modifications y furent apportées pour que l'habitation réponde aux besoins plus modernes, mais l'aspect extérieur avait peu changé.

Les créneaux n'existent plus, mais la plupart des consoles des machicoulis sont toujours là et forment une charmante couronne au sommet de ces sévères murailles. Des contreforts plats s'avancent sur les murs nord-ouest et sud-est; le contrefort saillant du sud-ouest est plus moderne. Les deux angles est et nord sont empâtés par deux tours pentagonales peu saillantes.

Elles étaient primitivement plus hautes que les courtines mais elles ont été rasées depuis à leur niveau. C'étaient plutôt des échauguettes que des tours. Les deux autres angles n'ont pas de tours saillantes. Celui du sud est occupé, au premier, par une cage d'escalier à vis qui sert à monter sur les chemins de ronde au-dessus des courtines. Toute la partie du château tournée vers le sud-ouest a été si souvent restaurée, qu'il est difficile de retrouver les anciennes constructions sous les réparations successives.

Au XVème siècle, apparaît Albert de Josset, fils du premier Josset seigneur du Breuil. Lui-même a deux fils, Benoît né vers 1500 et Benjamin. Dans un testament chez Me Gavinet, notaire à Puisseguin le 23 juin 1580, la tante de Benoît et de Benjamin Josset, leur lègue à chacun un tiers et le tiers restant est pour Clémence Josset sa soeur. Benoît Josset a un fils, écuyer, qui se marie en 1552 avec Jeanne Duperrier. Ils ont au moins un fils Eléazar, marié vers 1569 avec une Demoiselle de Luxe, fille du Baron de Capian et d'une Demoiselle Gauran de Verteuil. Leur fils Benoît, écuyer, châtelain de Balac (St Laurent) épouse Guyonne de Makanan vers 1583, d'où Benjamin, écuyer, qui a servi sous les ordres de Louis de la Valette, Duc d'Epéron et sera maintenu noble ainsi que son frère le 12 septembre 1635; il épousera par contrat du 7 novembre 1618, Demoiselle Françoise de Quirac qui teste le 5 janvier 1661. Leur fils, François Josset, épousera Jeanne de Pomiès dont le père, François de Pomiès, baron d'Agassac, capitaine du Régiment Le Bourbonnais, passe transaction le 8 janvier 1651 avec Antoinette de Pomiès, sa tante Dame Du Breuil, épouse de N. Demonens, écuyer. La mère d'Antoinette est Marie de Villeneuve, Veuve de Pierre de Pomiès. Ce Pierre de Pomiès devait être un homme cruel et avide car, le 10 décembre 1621, il inflige des mauvais traitements à Jeanne Chimbaud, sa mère, "battue outrageusement par plusieurs fainéants qu'il entretient au château du Breuil pour la garder si étroitement que personne ne la peut voir, ni parler sinon son seul fils pour l'intimider, menacer et excéder afin de la résoudre à renoncer aux droits qu'elle détient".

+
+ +

Le fils de François de Josset, écuyer, seig^r de Balac à St Laurent, capitaine au Régiment du Bourbonnais, épouse par contrat de mariage passé chez Me Lagrange, Notaire Royal à St Laurent, le 16 juillet 1664, Jeanne de Pomiès, soeur d'Antoinette, héritière du Breuil qui lui offre ses habits de noces. Accolant les noms de son père et de sa mère, leur fils, Joseph Josset de Pomiès, premier du nom, né le 16 février 1664, Sgr de La paroisse de Cissac, baron du Breuil, mousquetaire de la garde du Roi Louis XIV, épouse, le 16 aout 1692, Thérèse d'Anglade, fille d'un colonel d'Infanterie. En 1665, on trouve le ménage de Joseph, écuyer, sieur de La Rivaux, habitant Bordeaux, ruelle de Brayac desservant la rue Porte Dijeaux dans la rue Margaux, puis habitant la paroisse Puy Paulin en 1665. Le père, François, meurt le 8 décembre 1677. Du ménage de Joseph Josset de Pomiès et de

Thérèse d'Anglade naissent et sont baptisés à Cissac plusieurs enfants :

- Joseph né le 27 juin 1695
- Thérèse née le 4 juillet 1696
- Jean né le 21 décembre 1697 et mort le 1er juillet 1765
- Marie née le 9 décembre 1702 et décédée à 6 jours
- Louis François né le 25 janvier 1705
- Jean né le 19 juin 1706 qui épousera le 28 juin 1741 Rose du Sault, fille de Simon et d'Anne Vrignault.

Le 26 mai 1726 (A.D. de la Gironde 3 E 29441) au château du Breuil en Médocq (sic) et paroisse de Cissacq (sic) après-midi, par devant moy, notaire royal en Guienne et en présence des témoins bas nommés, a esté présent, Messire Joseph Josset de Pomiès, escuyer, baron du Breuil qui donne procuration à son épouse, Dame Marie Thérèse d'Anglade. Deux mois plus tard, le 12 juillet 1726, - Thérèse est-elle décédée entre temps ? - nouvelle procuration à son fils François. Peut-être est-il l'ainé? Le mariage est de 1692, la première naissance connue de 1695; il peut y avoir eu une naissance chez la mère de Thérèse d'Anglade comme cela se faisait très souvent.



armes figurant sur la chevalière de
Madame FORPOMES née Marie Madeleine
POPP et dont la mère était née
Jeanne Gabrielle JOSSET de POMIES

D'après l'Armorial (Jougle de Morenas) n° 20216 la famille Josset de Pomiès porte : "Coupé en chef d'argent à deux palmes de sinople posées en sautoir surmontées d'une molette d'éperon du gueules accostée de deux bois de cerf posés chacun en sautoir; en pointe monogramme de Jésus d'or et d'un arbre aussi de sinople naissant de derrière l'écu sommé d'un oiseau de gueules" (Nouveau d'Hozier 194 Chérin III)

La famille a été maintenue noble en 1708 sur preuves de 1551. Preuves pour le service en 1769 et pour St Cyr en 1780.

Le fils aîné de Jean Josset de Pomiès, écuyer, puis chevalier, baron du Breuil, Garde du corps du Roy le 7 mars 1734, Simon Joseph, né le 2 septembre 1743, "un des deux cents cheveu-légers de la garde du Roy", Franc-Maçon, épouse, à Vensac en Bas-Médoc, le 20 juillet 1774 (contrat de mariage du 23 juin 1774) Catherine d'Audebard de Ferrussac, fille de Simon, capitaine de Dragons, habitant le Faubourg St Seurin à Bordeaux et de Jacqueline Amelin.

De nombreux enfants de cette union naissent à Cissac :

- Jeanne, le 2 juin 1775 et décédée le 5 septembre de la même année.
- Catherine Jacqueline née le 27 août 1776 Interdite le 22 janvier 1822 et qui mourra idiote le 22 août 1858
- Jacques 1779/1780
- Marguerite née le 6 août 1779; mariée à M. d'Ast remariée à M. de Saint Marcel
- Bertrand, le Baron né & mort à Cissac 1781/1846
- Enfin, Jean Joseph, Bertrand, le Chevalier, né le 5 septembre 1783 d'où une fille :

Jeanne Gabrielle Coralie Josset de Pomiès, dernière descendante des Josset de Pomiès et qui, en 1839, deviendra Madame Forpomès

+
+ +

Alors que tous les enfants Josset de Pomiès sont encore bien jeunes à la Révolution, le Baron du Breuil, leur père est arrêté le 14 décembre 1793 comme "aristocrate et ennemi de la Révolution". Son épouse essaiera d'apitoyer les juges de son mari

*Et vous, juges de la Commission
militaire, vous avez été trompés,
par la secrétaire ou la blutche,
abuse des deux maîtres-couveurs
que vous avez nommés. Citoyens,
méfiez-vous des accusateurs et des
témoins. Dans l'affaire de mon mari,
je suis épouse, je suis mère,
je suis dans mon bien, comme
l'amme pomies*



Mais ses réclamations sont "renvoyées à la commission militaire pour terminer promptement l'affaire du citoyen JOSET PAUMIER"// le 26 Nivose l'An II (soit le 15 janvier 1794)

signé C. Alex Dysabeau.

L'affaire est si prompte que Joseph Josset de Pomiès, baron du Breuil est guillotiné à Bordeaux le 17 Pluviose An II soit le 5 février 1794.

Jusqu'à la Révolution, la forteresse tient le coup mais, dès lors, les événements vont l'acheminer vers la ruine.

Les murailles du Breuil avaient été construites en bel appareil renfermant un blocage plus ou moins compact de pierres de cailloux, de terre, de chaux. Lorsque les constructions étaient soignées et les ouvriers bien surveillés, ce blocage était dur comme le rocher sur lequel la forteresse s'élevait. Au Breuil, nous dit Léo Drouyn, on avait visé à l'économie, ou, les "entrepreneurs" du 14^{ème} siècle avaient été peu fidèles à leurs engagements, et le blocage n'avait pas partout la même densité. Le béton était mauvais; les eaux des toitures s'infiltraient dans les murs depuis longtemps et les pourrissaient. L'hiver 1860 ayant été très pluvieux, le mois de janvier 1861 très froid, la gelée avait désagrégé le blocage et son revêtement et, au dégel, dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février 1861 toute la courtine nord-est s'est écroulée : c'était cette partie du château qui était habitée par la famille Forpomès.

Dans la journée du 31 janvier, des craquements sourds et des mouvements dans les planchers avaient donné l'éveil et les habitants, après avoir enlevé à la hâte ce qu'ils avaient de plus précieux, s'étaient réfugiés dans une petite maison voisine dépendant du château. A minuit, toute la maison fut réveillée en sursaut par un bruit épouvantable : c'était un premier écroulement; à trois heures du matin, un second, suivi d'un troisième à sept heures du matin. On crut que trois côtés du château gisaient dans les fossés et, avant de vérifier le fait, on en fit courir le bruit dans les environs; la Renommée grossit encore le mal, tripla l'épaisseur des murs écroulés et le journal "La Guienne" publia la catastrophe sous sa dictée. Les meubles avaient été brisés en mille morceaux par la chute des planchers, le linge haché dans les armoires, la vaisselle pulvérisée, c'était un spectacle navrant. Les débris de mur, en poussière dans certains endroits, en gros blocs dans d'autres, remplissaient le fossé. "Vieux monuments, mœurs d'autrefois, dynasties anciennes Tout s'écroule en même temps" Léo Drouyn.

En 1861, au moment de la catastrophe, c'est le ménage de Joseph Calixte Forpomès qui avait épousé Jeanne Gabriel-Josset de Pomiès, fille de Bertrand Josset de Pomiès, chevalier de la Légion d'Honneur, maire de Cissac de 1818 à 1823 et dernière descendante de cette illustre famille, la petite fille de "l'Aristocrate guillotiné" qui vivait au Breuil.

Le ménage eut trois enfants dont :

- Joséphine-Anne qui épousa deux ans après la nuit des éboulements Gabriel de Miollis (famille d'Aix en Provence) d'où Augustin, époux de la cadette des d'Elbaube propriétaires de l'abbaye de Vertheuil en Médoc. De ce ménage de Miollis, sept enfants dont le Docteur de Miollis que beaucoup de Bordelais contemporains ont connu.

- François, né en 1843 qui épousa en premières noces Henriette de Belzunce d'où Charles Forpomès qui fut chanoine à la cathédrale de Bordeaux en secondes noces Marie Madeleine Popp d'où quatre enfants : Madeleine, Jean, Robert et Jacqueline.

- Madeline qui épousa le Baron de Baudun Castelet Jean par lequel se perpétue le nom de Forpomès

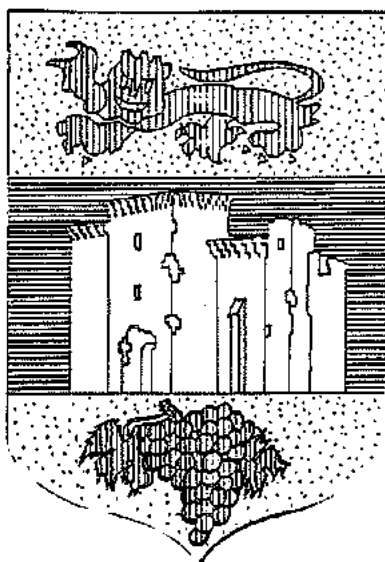
- Robert, mort à 4 ans

- Jacqueline née le 27 novembre 1902 à Cissac qui épousa Franck Legendre en 1929

Le grand père de Franck Legendre, né à Bordeaux le 13 mai 1824, était négociant cordier, adjoint au maire de Bordeaux de 1870 à 1896 sous Emile Fourcand, Pelleport Burette, Alfred Brandebourg, Alfred Daney et Adrien Beysseance. Son fils Paul lui succéda comme chef de sa maison de commerce, époux de Jeanne Massart-Weitt et ils furent les parents de ce Franck Legendre marié à Cissac en 1929 à Jacqueline Forpomès qui était la demi-soeur de Charles Forpomès, chanoine à la cathédrale de Bordeaux.

Pendant plus d'un siècle la forteresse du Breuil est restée à l'état de ruines; le lierre l'a envahie pour, bien sûr attaquer les pierres mais aussi, les maintenir entrées. Dans sa séance du 14 août 1845, la Commission des Monuments Historiques de la Gironde a décidé de classer la forteresse du Breuil en première classe.

La terre du Breuil a été vendue pour la première fois de sa longue histoire en 1933 par les héritiers de François Forpomès. Depuis cette date elle a été vendue plusieurs fois; On y fait du bon vin et depuis quelques années elle produit des noisettes. Enfin, depuis peu, le domaine a été racheté par la famille Vialard, propriétaire déjà du château Cissac. La restauration est en cours. La mairie de Cissac y prend part et a pris pour le blason de la commune la forteresse du Breuil.



BLASON de
CISSAC EN MEDOC

La petite maison ayant servi de refuge au moment de l'éboulement du vieux château fut rapidement agrandie et flanquée d'une grosse tour ronde pour constituer le château actuel; c'est François Forpomès qui fit exécuter

ces travaux d'après les plans de l'architecte Gustave Alaux (1816-1882).



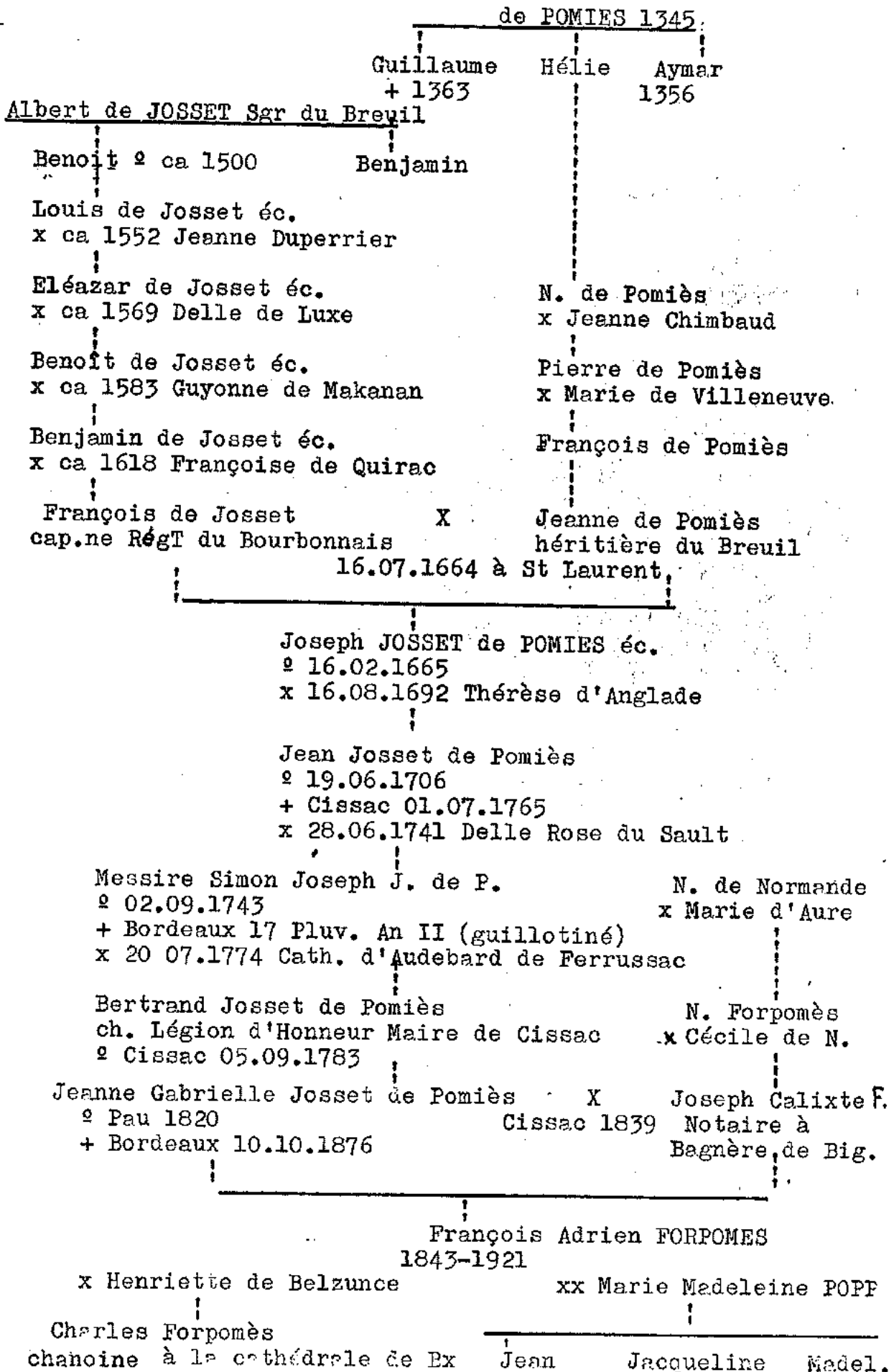
Ainsi, les siècles passent mais, pour terminer, citant Auguste Comte, " n'oublions pas que toute civilisation est le fruit du passé et nous ne saurions comprendre le présent sans nous référer constamment à l'héritage de nos ancêtres".

Henriette POITEVIN

Bibliographie :

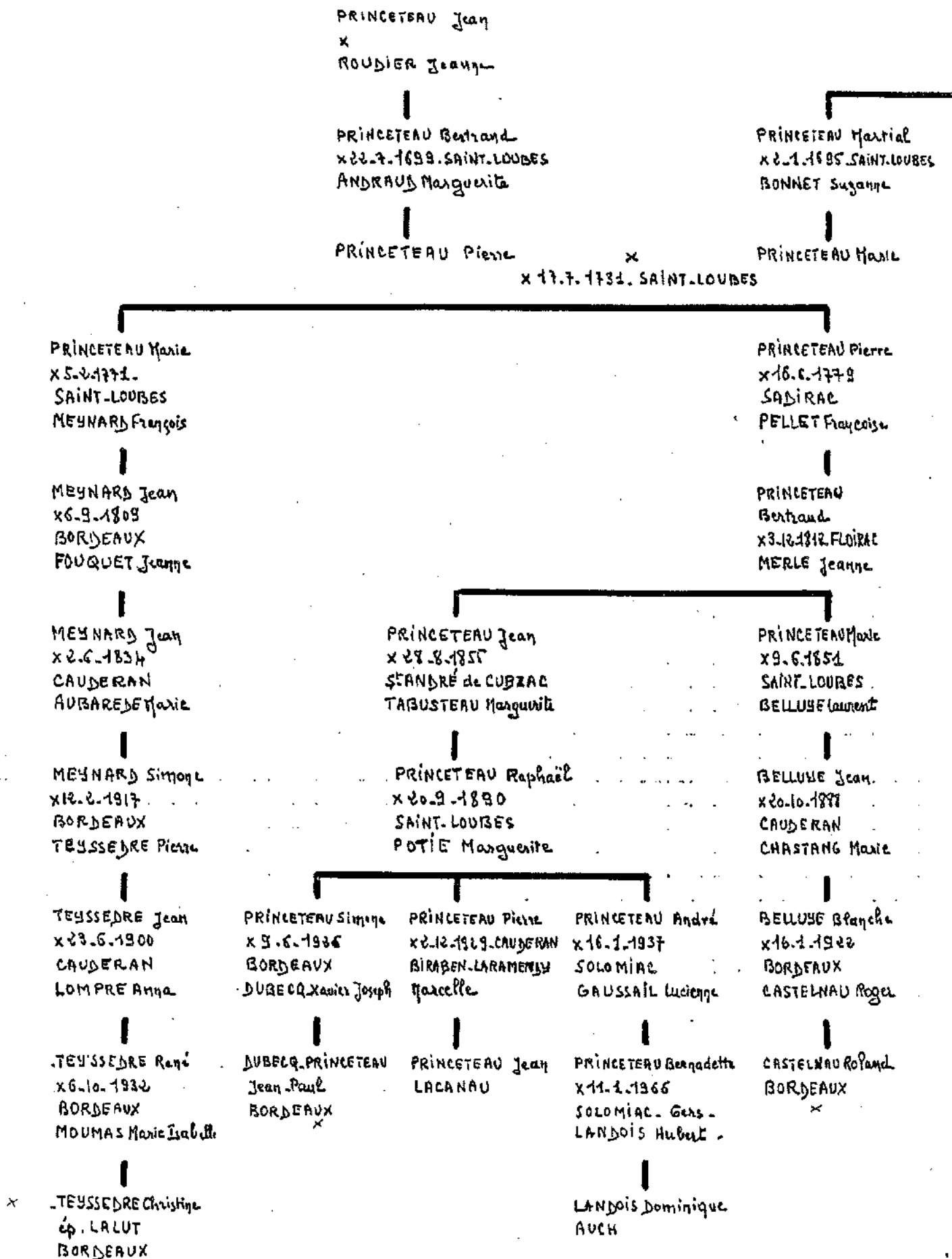
- Léo Drouyn "La Guyenne militaire"
- abbé Baurein "Les Variétés bordelaises"
- Professeurs Guillaumin & Higounet "Histoire de Bordeaux"
- Archives départementales de la Gironde
- Archives communales de Cissac

G E N E A L O G I E



de Mme Simone HOURDEQUIN, adh. n° 81

APATY	XIXe S.	ST MARTIN-DE- SX.	(40)	LAFOURCADE	XVIIIe	ST MARTIN-de-SX.	(40)
BABAR	XVIIIe	VALENCIENNES	(59)	LAGARDE	XVIIIe	DAX	(40)
BAILLER	XVIIIe	REYGADES	(19)	LAGORSE	XVIIe	BLANQUEFORT	(33)
BAVEY	XVIIIe	SAINT-GERY	(59)	LAHARY	XVIIIe	St GEOURS-de-MAREM.	(40)
BEAUFORT	XVIIIe	CAZILLAC	(46)	LAMBERT	XVIIIe	BRUGES	(33)
BENOTEGUY	XIXe	ST MARTIN-de-SX.	(40)	LANUSSE	XVIIIe	DAX	(40)
BERAIL	XVIIIe	NOAILLAC	(19)	LAPLAGNE	XVIIIe	MARTEL	(46)
BERANGER	XVIIIe	BLANQUEFORT	(33)	LAPORTE	XVIIIe	CAMPS	(19)
BERGERIE	XVIIIe	BOULIAC et BX	(33)	LAPORTE	XVIIe	ROUFFIAC	(16)
BERNARD	XVIIIe	BRUGES et BX	(33)	LARQUIER	XVIIIe	BUANES	(40)
BERTAUD	XVIIIe	BLANQUEFORT	(33)	LARTIGUE	XVIIIe	DAX	(40)
BESSE	XIXe	CAMPS	(19)	LAUJOL	XVIIIe	NOAILLAC	(19)
BIRON	XVIII	DAX	(40)	LAULANNE	XVIIIe	DAX	(40)
BLANQ	XVIIe	BLANQUEFORT	(33)	LAUSSUC	XVIIIe	DAX	(40)
BOULOUMIE	XVIIe	REGADES	(19)	LAUZIA	XVIIIe	Mt-de-MARSAN	(40)
BOURDELLE	XVIIIe	BEYNAT	(19)	LECCAY	XVIIIe	ARBEOST	(65)
BOURGES	XVIIIe	HEUGAS	(40)	LEMEUNIER	XVIIIe	LE LUDE	(72)
BREUIL	XVIIIe	COGNAC	(19)	MADRINHAC	XVIIe	ROUFFIAC	(15)
BROS	XVIIIe	GOULLES	(19)	MAGNE	XVIIIe	BEYNAT	(19)
BRUNTE	XVIIIe	MEYNAC	(19)	MALEZ	XVIIIe	VALENCIENNES	(19)
CANCE	XIXe	CAMPS	(19)	MANSIET	XVIIIe	GRENADE S/ADOUR	(40)
CAPEL	XVIIIe	CAMPS	(19)	MARCADIE	XVIIIe	LUDON	(33)
CASSAIGNE	XIXe	BUANES	(40)	MARCADIS	XVIIe	ST PALAIS DE LEGRENIAC	
CASTAGNIER	XVIIIe	MARTEL	(46)	MARCOULET	XVIIIe	ORDONNAC	(33)
CAZALET	XVIIIe	MT-DE-MARSAN	(40)	MARSACQ	XVIIIe	ST JEAN-de-MARSACQ	(40)
CENDOZA	XIXe	GUIPUZCOA (Espagne)		MARTIN	XIXe	ST SEBASTIEN (Espagne)	
CHABRIER	XVIIIe	BENAT	(19)	MARGERIE	XVIIIe	COGNAC	(19)
CHACON	XIXe	Mt-DE-MARSAN	(40)	MAUGEY	XVIIe	BLANQUEFORT	(33)
CHAMBON	XVIIe	REYGADES	(19)	MAYS	XXe	BAUYORNE	(64)
CHARRON	XVIIIe	LE LUDE	(72)	MAYS	XIXe	ST-MARTIN-de-SX.	(40)
CLOCHARD	XVIIe	BRUGES	(33)	MENJOT	XVIIIe	DAX	(40)
CLOCHARD	XVIIe	ST LEGER en SAINTONGE	(17)	MERCIER	XVIIIe	ESTIVALS	(19)
CONDAMINE	XVIIe	REYGADES	(19)	MERILLERE	XVIIIe	LUDON	(33)
COUDER	XIXe	BRIVE	(19)	MERILLERE	XVIII	PORT-Ste-FOY	(24)
CURANDEAU	XVIIIe	LUDON	(33)	MILLE	XIXe	ARCANGJES	(64)
DAME	XVIIIe	AULNOY	(59)	MILLERES	XIXe	St.MARTIN-de-SX	(40)
DARLON	XIXe	Mt de-MARSAN	(40)	MONMAUR	XVIIe	MEYSSAC	(19)
DARRIGUES	XIXe	ST MARTIN-de-SX.	(40)	PASCALOU	XVIIe	BEYNAT	(19)
DAUMENS	XVIIe	VERTHEUIL	(33)	PAU	XVIIe	CAZILLAC	(45)
DAVID	XVIIIe	BOULIAC	(33)	PEAN	XVIIIe	LE LUDE	(72)
DESTACAMP	XIXe	St GEOURS de Mne	(40)	PERDRIAU	XVIIIe	NEUVY-le-ROY	(37)
DESTENAVE	XVIIIe	Mt de-MARSAN	(40)	PEREY	XVIIIe	BRUGES	(33)
DUBERNET	XVIIIe	DAX	(54)	PEYRISSAC	XVIIe	REYGADES	(19)
DUBOS	XVIIe	MACAU	(33)	PETIT	XVIIIe	LARUSCADE	(33)
DUBURGA	XVIIe	BRUGES	(33)	PICOT	XVIIIe	CARDELLHAC	(31)
DUNAU	XIXe	St MARTIN-de-SX.	(40)	POITEVIN	XVIIIe	BRUGES	(33)
DUMEC	XVIIIe	BRUGES	(33)	POITEVIN	XVIIe	LE TAILLAN	(33)
DUPERIER	XVIIIe	DAX	(40)	POUCH	XVIIe	CAZILLAC	(46)
DUPLAM	XVIIIe	CARDEILHAC	(31)	PRUILH		DAX	(40)
DUPONT	XVIIIe	VALENCIENNES	(59)	QUAIREZ	XVIIIe	VALENCIENNES	(59)
DUPUY	XVIIIe	BRUGES	(33)	QUINOMAN	XVIIe	BRUGES	(33)
DURAN	XVIIIe	CIVRAC-en-MEDOC	(33)	RIEU	XVIIe	SIRAN	(15)
DUSSARAT	XVIIIe	DAX	(40)	RIGOT	XVIIe	BEYNAT	(19)
OUTILH	XVIIIe	DAX	(40)	ROMATET	XIXe	ST.MARTIN-de-SX.	(40)
DUVIGNACQ	XIXe	BAYONNE	(64)	ROUDETTE	XVIIe	SIRAN	(15)
DUVIGNACQ	XIXe	PONTENX-LES-FORGES	(40)	ROUET	XIXe	ST MARTIN-de-SX.	(40)
ESTOURNEL	XVIIe	REYGADES	(19)	ROUX	XVIIIe	CAZILLAC	(45)
EYRAUD	XVIIIe	BRUGES	(33)	ROZIER	XVIIe	MACAU	(33)
EYQUEM	XVIIe	MACAU	(33)	SAGOL	XVIIIe	NOAILLAC	(19)
FABRE	XVIIe	LUDON	(33)	SAGOL	XVIIIe	MEYMAC	(19)
FROIDEFOND	XIXe	BRIVE	(19)	SAIN-PEE	XVIIIe	DAX	(40)
GAILLARDON	XVIIIe	LUDON	(33)	SALANE	XIXe	ST MARTIN-de-SX.	(40)
GALOPE	XIXe	TOURS	(37)	SALES	XVIIIe	BRUGES	(33)
GARGNE	XVIIIe	REYGADES	(19)	SEGNONES	XVIIIe	LE PIAN	(33)
GARON	XVIIIe	Mt de-MARSAN	(40)	SEIGNEURET	XVIIIe	ORDONNAC	(33)
GASSIES	XVIIe	BLANQUEFORT	(33)	SEGUIN	XVIIIe	BRUGES	(33)
GAUDIN	XVIIIe	BRUGES	(33)	SEMBELLIE	XVIIIe	MEYSSAC	(19)
GLAUDINEAU	XVIIIe	BOULIAC	(33)	SUCHET	XVIIIe	BUANES	(40)
GUIONNIERE	XIXe	NEUVY-le-ROY	(37)	TARASCON	XVIIIe	ST JEAN-de-MARSACQ	(40)
HITTON	XVIIIe	DAX	(40)	TASTET	XVIIIe	GRENADE	(40)
HITTON	XVIIe	ST-JEAN DE MARSACQ	(40)	TERRASSON	XVIIIe	NOAILLAC	(19)
HOURDEQUIN	XVIIIe	VALENCIENNES	(59)	TETON	XVIIIe	LE LUDE	(72)
HULET	XVIIIe	LARUSCADE	(33)	THORE	XVIIIe	LE LUDE	(72)
JEINELET	XVIIIe	GOULLES	(19)	VERDIER	XVIIIe	CAZILLAC	(45)
LABEYRIE	XVIIIe	St.GEOURS-de-Marem.	(40)	VERDIER	XVIIIe	SIRAN	(15)
LACCASSAGNE	XVIIIe	CUZANCE	(46)	VAQUEZ	XVIIe	BLANQUEFORT	(33)
LACAZE	XVIIIe	LUDON	(33)	VERITE	XVIIIe	LE LUDE	(72)
LACOUTURE	XIXe	ST MARTIN-de-Sx	(40)	VERNHEES	XVIIIe	ROUFFIAC	(15)
LAFAURIE	XVIIIe	CAZILLAC	(46)	VIANNE	XVIIIe	BEYNAT	(19)
LAFON	XVIIIe	MEYMAC	(19)	WIART	XVIIIe	VALENCIENNES	(59)



Ce tableau généalogique établi d'une façon magistrale par Madame CASTELNAU concrétise la formule "Nous sommes tous Cousins" puisque six membres de l'A.G.B. se retrouvent dans cette lignée.

N.B. La branche LEUVIEL qui figure sur ce tableau correspond à la généalogie de MAX LINDER donnée dans le Bulletin n°31

PRINCETEAU Antoine
x
MICHEAU Jeanne

PRINCETEAU Jean x FURT Jeanne
x 17.6.1692. SAINT-LOUBES

PRINCETEAU Pierre
x 15.2.1748 SAINT-LOUBES
COIFFARD Madeleine

PRINCETEAU Pierre
x 26.11.1721. SAINT-LOUBES
MEYNIARD Marie

PRINCETEAU Marie
x 22.11.1729. ST LOUBES
JAHAN Jean

PRINCETEAU Mathias
x 26.1.1751
BASSENS
DUCLOU Dominique

PRINCETEAU Guillaume
x 30.1.1759
SAINT-LOUBES
CURAT Jeanne

PRINCETEAU Charles
x 17.10.1770
AMBARES
GAUSSENS Jeanne

JAHAN Bernard
x 16.2.1757
YVRAC
GUERIN Jeanne

PRINCETEAU Jeanne
x 3.9.1776
BASSENS
FARGES Bernard

PRINCETEAU Jeanne
x 5.10.1789
SAINT-LOUBES
DANEY Elic

PRINCETEAU Pierre
x 17.6.1801
LIBOURNE
FONTEMOING Marie-Josephine

JAHAN Marie
x 20.2.1792
SAINT-LOUBES
CAVIGNAC Jean

FARGES Marie
x 19.8.1800
BORDEAUX
VILLARESE Jean

DANEY Marie
x 22.6.1821
SAINT-LOUBES
MARCHE Pierre

PRINCETEAU Charles
x 28.3.1833
SAINT-TRELOBY
COIFFARD Marie Madeleine

PRINCETEAU Jean
x 14.6.1837
LIBOURNE
LEPERCHE Sophie

CAVIGNAC Marie
x 20.9.1828
SAINT-LOUBES
LEUVIEL Laurent

VILLARESE Jean Marie
x 12.2.1833
BORDEAUX
LACONFOURQUE Jeanne

MARCHE Bertrand
x 20.5.1850
SAINT-LOUBES
BURDLEAU Marie

PRINCETEAU Pierre Paul
x 15.4.1868
BAGNERES & BIGORRE
JARSEMARROQUE Marie Françoise

PRINCETEAU Pierre
Charles - Marie
"Reu" peintre
LIBOURNE

LEUVIEL Jean
x 9.11.1854
SAINT-LOUBES
NEUVIEL Catherine

VILLARESE Hadeline
x 12.5.1870
BORDEAUX
BACHERE Jean

MARCHE Pierre Emile
x 20.9.1877
BORDEAUX
TOUAN Marcelle

PRINCETEAU Henry
x 21.6.1914
PARIS 8e
DE COMA Gabrielle

LEUVIEL Jean
x 10.8.1880
SAINT-LOUBES
BARON Suzanne

BACHERE Jean-André
x 22.7.1897
BORDEAUX
ABADIE Anne-Marguerite

MARCHE Andrée
x 10.11.1922
BORDEAUX
LHERM Jean-Baptiste

PRINCETEAU Bernadette
PARIS

LEUVIEL Max
Max LINDER
SAINT-LOUBES

BACHERE Yvonne
x 29.11.1919
BORDEAUX
LAGOUTTE Pierre-André

LHERM Jean-René
BORDEAUX

LAGOUTTE René Anne
ep. LAFFAGE, BORDEAUX

LA SELECTION DU LECTEUR

d'Anne-Marie BROUSSELE NOM PATRONYMIQUE et le NOM D'USAGE

Notre Bulletin de l'A.G.B., n° 27 de décembre 1989 mentionnait, en p. 22, un article sur le même sujet, tiré du n° 30 de "La Bouillade des ancêtres", en p. 34.

Le C.G.M.I. n° 6 - 4e trim. 1989 - reprend le même thème en un peu plus détaillé.

REVUE du CERCLE GENEALOGIQUE du MINISTERE de
l'INTERIEUR, n° 6, 4e trim. 1989, p.5

PASSEPORTS D'INDIGENTS

De quoi s'agit-il ? De documents délivrés par l'administration aux pauvres, en vue de les autoriser à circuler à l'intérieur du territoire français, selon des itinéraires obligés, pourvus, d'étape en étape, d'aides matérielles et financières.

Ces passeports ont été institués le 13 juin 1790 pour éliminer la mendicité dans Paris. Ce document évolua au cours du XIXe siècle.

L'article mentionné ci-dessus est très intéressant car il cite des exemples, donne des statistiques, etc...

Gaël RICHARD - ASSOCIATION GENEALOGIQUE de la
CHARENTE, n° 31, janv., Fev 1990, P.3

LES GENEALOGIES JUIVES

M. Michel WURMSER remarque, à juste titre, que le généalogiste, pour l'ancien régime, effectue ses recherches dans les registres paroissiaux, mais qu'en est-il en ce qui concerne les juifs ?

L'errance des juifs à travers le monde, en quête d'une terre d'accueil, ne facilite pas les choses.

En ce qui concerne la France, le problème est relativement simple dans les 200 dernières années. Auparavant, il existe cependant des documents que cite cet article.

ASSOCIATION GENEALOGIQUE d'ANJOU, n° 55
1er trim. 1990, p.14

LA LOI CREANT L'ETAT-CIVIL

L'état-civil apparaît pour la première fois dans la loi des 20-25 septembre 1792.

Mais c'est depuis le XIVE siècle que l'on s'est préoccupé d'enregistrer baptêmes, mariages, sépultures.

Pour des débutants en généalogie, article intéressant et utile donnant historique, textes législatifs et dates.

Louis HENRY - Bulletin de l'I.N.R.A.
VERSAILLES n° 14, mars 1990, n.p.

HISTOIRE d'une LIGNE de CHEMIN DE FER d'INTERET LOCAL en GIRONDE
PROLONGEE dans les LANDES : LE NIZAN, SAINT-SYMPHORIEN, SORE

Un professeur, Roger TORLOIS, nous conte l'histoire de ce chemin de fer, de 1865 à 1886.

Si la première et la dernière parties sont surtout techniques, administratives et financières (statistiques), la partie médiane est distrayante pour le lecteur actuel en ce qu'elle nous ramène à la façon de voyager il y a plus de 100 ans.

C'est ainsi que M. FAUGERE, ingénieur civil, concessionnaire de la ligne avec M. BERNARD, propose au Préfet, le 30 mai 1873, de nouvelles dispositions pour que la clientèle puisse, plus facilement, se rendre aux marchés de BAZAS le samedi, de LANGON le vendredi et de VILLANDRAUT le jeudi.

"Par exception, le service de ces trains serait fait sans machine, au moyen d'une seule voiture poussée à bras sur 300 mètres, à la sortie de la gare du NIZAN et maintenue en mouvement par la seule force de gravité sur les pentes qui séparent les stations du NIZAN à VILLANDRAUT. La voiture serait munie d'un frein régulateur de la marche, qui serait placé à l'avant de la voiture d'où le conducteur aurait l'oeil sur la voie, il serait porteur d'un cornet et des signaux ordinaires prescrits par les règlements... La voiture spécialement affectée à ces trains serait couverte et fermée avec des rideaux de toile cirée, elle contiendrait des 3e classe et des 2e classe seulement, les places de 3e classe seraient munies de banquettes à dossier, les places de 2e classe seraient en outre garnies de coussins."

Un peu plus loin, on apprend qu'en 1880 est prévu l'agrandissement de la station de VILLANDRAUT, avec desserte de la rive de la rivière "Le Ciron" (qui servait au transport des pins des Landes), affluent de la Garonne, et une "gare maritime" est effectivement ouverte en décembre 1883.

Ce retour en arrière dans le domaine des transports risque d'intéresser toutes les personnes originaires du sud et du sud-est de la Gironde, mais aussi tous ceux - et ils sont nombreux - que passionne l'histoire des chemins de fer.

LES CAHIERS DU BAZADAIS (publiés par "Les Amis du Bazadais, n° 87, 4e trim. 1989, p.25

LES FONDS NOTARIAUX

Le notariat a commencé en France à la fin du XIe siècle mais peu de minutes antérieures au XVIe siècle ont été conservées.

Les actes notariaux constituent cependant une mine précieuse pour les chercheurs.

Sur treize pages vous trouverez un résumé - cependant complet et très bien présenté - de l'un des cours dispensés par le

CLUB SPORTIF et ARTISTIQUE de l'ETABLISSEMENT
TECHNIQUE CENTRAL de l'ARMEMENT, Section
GENEALOGIE, n° 4, avril 1990, p. 26

...

LE NOTARIAT et LA REVOLUTION

Pendant la Révolution, les notaires ont permis que la sécurité juridique soit sauvegardée en cette période de troubles

Dans un monde où les illettrés sont encore nombreux, le notaire est consulté, il est écouté et joue un rôle éminemment social.

L'extrait d'une brochure éditée par la Chambre des Notaires de Paris, par Guy VACHEY, fait un inventaire complet de leur histoire, de leur rôle et cite cinq portraits de notaires. Très documenté, très intéressant.

NOS ANCIETRES ET NOUS, REVUE DES SOCIETES
GENEALOGIQUES DE BOURGOGNE,
n° 45 janvier 1990, p.23

L'HEURE REVOLUTIONNAIRE

Tout le monde sait que la Convention nationale avait adopté un nouveau calendrier, mais ce que l'on sait moins c'est que la durée du jour a, elle aussi, été modifiée.

C'est la division décimale du temps qui a été adoptée, d'où conséquences développées par Jacques VILOTT dans un article illustré de montres décimales et de tables de conversion.

NOS ANCIETRES ET NOUS, REVUE DES SOCIETES
GENEALOGIQUES DE BOURGOGNE
n° 45 janvier 1990, p.23

RECHERCHES GENEALOGIQUES EN BELGIQUE

Vue la proximité de nos deux pays, nombreux sont les chercheurs qui doivent s'orienter vers la Belgique. Ils trouveront, dans un tableau de M. Jean BOTERMANS, éditeur du "HERAUT", les pistes qui leur permettront sans doute d'aboutir.

CERCLE DE GENEALOGIE et d'HERALDIQUE
des ARDENNES, n° 42, 1er trimestre 1990
p.17

COMMUNICABILITE des LISTES NOMINATIVES de RECENSEMENT APRES UN DELAI de TRENTE ANS

Une lettre du 13 décembre 1989, signée par M. Jean FAVIER, directeur des Archives de France, indique à son correspondant que, si les documents statistiques relatifs aux recensements de population, bulletins individuels, feuilles de logement, bordereaux de maisons, sont frappés d'un délai de non communicabilité de 100 ans, aucune dérogation n'étant possible, par contre, les listes nominatives, qui ne relèvent pas de l'article 7 de la loi 79-18 du 3 janvier 1979, peuvent être consultées.

CERCLE GENERALOGIQUE DES CHEMINOTS
n° 19, 1er trimest. 1990, p.29

LE NOTARIAT DE SAINT DOMINGUE aux ARCHIVES NATIONALES

Chantal COSNAY nous dit que ce fonds est très riche et très bien organisé. Elle nous le présente et nous indique ensuite la marche à suivre pour trouver un acte notarié. Mais il faut compter avec le règlement des Archives Nationales ... et s'armer de patience !

GENEALOGIE ET HISTOIRE DE LA CARAIBE
n 15, avril 1990, p.129

UN CASSETETE pour le GENEALOGISTE : ENFANTS NATURELS, LEGITIMES ou ABANDONNES

On trouve souvent ce sujet traité dans les revues de généalogie mais il est tellement complexe qu'il est difficile de l'épuiser chaque fois.

M. de LA BARRE de RAILLICOURT nous en fait la démonstration en distinguant, exemples à l'appui, les enfants naturels (trois sortes), les enfants adultérins, les enfants incestueux, les enfants légitimes devenus illégitimes, les enfants légitimes désavoués.

Ceux qui sont intéressés y trouveront peut-être des choses qu'ils ignoraient.

SALON GENEALOGIQUE de VICHY et du
CENTRE, n° 10, p.19

C.... COMME CONTROLE ou COMPTABILITE

Ch. MAZENC appelle l'attention des lecteurs sur l'importance, parmi les archives, de la Série C qui regroupe tout ce qui concerne les administrations provinciales de l'ancien régime : assemblées provinciales, intendances, élections et contrôle des actes (sous-série très importante).

Beaucoup d'entre-nous le savent mais il est toujours bon de se rafraîchir la mémoire.

REVUE FRANCAISE de GENEALOGIE
n° 67, avril-mai 1990, p.37

BAPTEME CIVIL en SAINTONGE

Les révolutionnaires l'ont créé pour remplacer une cérémonie religieuse par une cérémonie laïque, durant la période de déchristianisation qui a suivi 1789.

Le texte d'un acte-type est curieux à lire. Un "diplôme" est délivré aux parents mais cet acte n'a aucune valeur officielle. Il n'y a pas de registre d'état-civil de ces "baptêmes" improprement dénommés.

A Saintes, il y en a eu 18 entre 1979 et 1989.

CERCLE GENEALOGIQUE de SAINTONGE
n° 7, avril 1990, p.4

LES MORMONS ARRIVENT

M. R. NALIN rappelle l'origine de "l'Eglise des Saints des Derniers Jours" et son histoire. L'une de ses particularités est le "baptême des ancêtres" qui doit être personnel et nominatif.

Pour cela, il faut connaître ses ancêtres et les Mormons ont donc entrepris un travail immense de mise sur microfilms des archives d'état-civil du monde entier.

En France, un accord a été signé avec les Mormons en 1960 et les opérations de microfilmage ont commencé.

Inconvénients, pendant un certain temps, pour les chercheurs, mais peut-être avantages à long terme.

CERCLE GENEALOGIQUE de SAINTONGE
n° 7, avril 1990, p. 7

LES CALENDRIERS - LE CALENDRIER REPUBLICAIN

Le calendrier républicain fut créé par la Convention, en 1792. Il succédait au calendrier Julien créé par Jules César et au calendrier Grégorien créé en 1582 par le pape Grégoire XIII. Mais il n'a duré que jusqu'en 1805.

Après avoir fait l'historique de la mesure du temps, l'auteur de cet article développe sur cinq pages, la genèse, les difficultés rencontrées, les objectifs recherchés pour ce calendrier, à la fois poétique et ridicule.

LA RECHERCHE GENEALOGIQUE en CHARENTE
n° 32, mars-avril 1990, p. 3

L'ETAT-CIVIL au PORTUGAL

Ce n'est que le 16 mai 1832 que la sécularisation des actes de naissance, mariage et décès a été décrétée au Portugal.

L'état-civil moderne fonctionne dans des services dénommés "Conservatorios" existant dans tous les chefs-lieux de canton.

Des Archives nationales existent également.

Mme BELINGE-LLOPIS, auteur de l'article, donne ensuite des renseignements sur les patronymes et les règles du Code Civil.

CERCLE GENEALOGIQUE du PAYS-BASQUE et
BAS-ADOUR, n° 7, p. 7

LA VIE JURIDIQUE AVANT LA REVOLUTION

Article très documenté et très fouillé de Mme Renée THOMAS concernant la vie juridique dans la région parisienne depuis Hugues CAPET (987).

Elle étudie successivement : les justices seigneuriales, la justice royale ordinaire, les tribunaux et, in fine, évoque la richesse de la série B (bailliages)

STEMMA (Ile de France)
n° 46, 2e trim. 1990, p.985

ORGANISATION de la COMMUNAUTE PAROISSIALE sous l'ANCIEN REGIME - EXEMPLE de PLOUDALMEZEAU, en BRETAGNE.

Il fallait gérer, à la fois, les biens destinés au roi et les affaires propres de la paroisse.

Pour cela existaient : le recteur, le procureur du roi, le corps politique, les fabriques (ou marguilliers ou trésoriers) et le général.

Marie-Luce DUVAL passe en revue ces diverses autorités et leurs fonctions, parmi lesquelles celles des marguilliers paraissent avoir été les plus importantes.

LE LIEN - CERCLE GENEALOGIQUE DU
FINISTERE, n° 34, 2me trim. 1990, p. 17

LES ARCHIVES DE L'ILE DE LA DOMINIQUE

Chantal COSNAY nous dit que cette île, située entre la Guadeloupe et la Martinique a été française de 1778 à 1782. Elle indique trois titres d'ouvrages concernant cette île et précise qu'un dépôt d'archives existe dans la capitale : Roseau.

GENEALOGIE ET HISTOIRE DE LA CARAÏBE
n° 18, juil.-Août 1990, p.157.

LES EVECHES DE FRANCE AVANT LA REVOLUTION

Reproduction d'une liste, avec carte, publiée dans "Théo, Nouvelle Encyclopédie Catholique", chez Droguet et Ardant-Fayard, PARIS. 1989.

Bien utile car les limites géographiques n'étaient pas les mêmes que celles des circonscriptions civiles.

GENEALOGIE ET HISTOIRE DE LA CARAÏBE
n° 18, juil.-Août 1990, p. 168

LES DISPENSES pour CONSANGUINITE

Le droit canon interdisait les unions entre parents, d'abord au 7e degré puis, à partir de 1215, au 4e degré. Mais les futurs époux aussi bien que les curés ignoraient souvent une parenté si lointaine. Nombre de ménages connurent des déboires.

L'origine de la publication des trois bans de mariage provient de cette règle.

Article intéressant, avec pièces à l'appui de Ch. LAJOYE.

GENEALOGIE-RAIL, n° 20
2e trim. 1990, p.5

ENFANTS ABANDONNES

Compte-rendu d'une conférence de M. CANAL, le 15 février 1990.

Comme pour les enfants naturels, le sujet est souvent traité mais il n'est jamais épuisé. Ici les détails donnés sont très intéressants et assortis d'illustrations et de statistiques. A lire.

GENEA- BANQUE DE FRANCE, n° 14
2e trim. 1990, p. 21

SOURCE DEMOGRAPHIQUE et FONCIERE PEU CONNUE : Les REGISTRES DE COMPTES DES RECEVEURS

Pour les 16e et 17e siècles, comment remplacer les lacunes ou absences de registres paroissiaux avant 1640 ? Tonan ABIVEN a trouvé, pour l'est de la France, et particulièrement aux A.D. de Meurthe-et-Moselle, dans la série B, de nombreux registres de comptes de receveurs des bailliages lorrains, registres riches d'informations.

Par l'exemple de JAMETZ, près de MONTMEDY, l'auteur démontre l'intérêt de ces documents au triple point de vue : généalogique, démographique et foncier.

Peut-être d'autres A.D. possèdent-elles semblables registres !

GENEALOGIE LORRAINE, n° 76,
juin 1990, p. 122

LES MESURES ET LES HOMMES

Communication de M. MESMIN relative aux métrologies de l'homme, du globe terrestre et des phénomènes physiques en AUNIS, avant et après la Révolution. Intéressant.

GENEALOGIE EN CHARENTE-MARITIME
n° 11, juin 1990, p. 7

RECHERCHES DANS LES CIMETIERES PARISIENS

Les inhumations dans les cimetières sont une source non négligeables de recherches généalogiques.

M. DUPONCHELLE, pour ce qui concerne les cimetières parisiens, recense ces possibilités de recherches, donne des adresses et indique comment procéder.

GENEAMI (Ministère de l'Intérieur)
n° 8, 2e trim. 1990, p.5

LE CENTRE des ARCHIVES D'OUTRE-MER à AIX-EN-PROVENCE

Historique de ce Centre ouvert au public le 2 janvier 1987; Puis, tableau de l'état des Archives pour : l'ALGERIE, l'INDE, MADAGASCAR, l'INDOCHINE, l'A.O.F., l'A.E.F. Article à suivre.

GENEAMI (Ministère de l'Intérieur)
n° 8, 2e trim. 1990, p.13

LES PASTEURS PROTESTANTS BEARNAIS et la REVOCATION de l'EDIT DE l'EDIT DE NANTES

Ils étaient environ 40 en Béarn, lors de la Révocation de l'Edit de Nantes, pour 440 communes.

Albert SARRABERE nous fait l'historique de cette institution : origine des pasteurs et leur formation, leurs charges, le fonctionnement des églises.

Il termine par les causes et les événements de 1684 dirigés par l'Intendant FOUCAULT.

Enfin, il indique le destin de ces pasteurs et donne même certains noms et leurs lieux d'exil.

GENEALOGIE DES PYRENEES-ATLANTIQUES
n°22, 2e trim. 1990, p. 2

LES PATRONYMES EN BEARN

C'est à l'époque féodale que sont nés les noms de famille actuels. En pays d'oc, l'influence romaine imposa de nommer les personnes par l'appellation de leur maison "casa" ou "ostau".

Il y a ainsi quatre catégories :

- le nom ou l'aspect de la maison ;
- l'environnement et l'aspect topographique ;
- les surnoms ;
- le prénom.

Il faut y ajouter : le métier.

Article à suivre de Dominique BIDOT-GERMA.

GENEALOGIE DES PYRENEES-ATLANTIQUES
n° éé, 2e trim. 1990, p. 8

ACTES NOTARIES DU XVIIe SIECLE, EN ASPE

Roger DUPIERRIS commence une transcription en béarnais, suivie d'une traduction en français, d'actes notariés du XVIIe siècle, en vallée d'Aspe.

Ici, il s'agit d'un contrat de mariage avec notes et remarques explicatives (très intéressantes).

Cet acte sera suivi d'autres dans les numéros ultérieurs.

GENEALOGIE des PYRENEES-ATLANTIQUES
n° 22, 2e trim. 1990, p. 13

LES RECENSEMENTS, SOURCES pour le GENEALOGISTE

Jusqu'au XVIIIe siècle les recensements sont faits par feu, c'est-à-dire par famille et seul apparaît alors le nom du chef de famille.

Pour les XVII et XVIIIe siècles, l'ouvrage de base à consulter est celui de René LE MEE, qui fait connaître au chercheur une liste (plus ou moins exhaustive) des recensements dont on peut disposer, par département.

Jacques VINCENT a surtout axé son article sur les documents concernant la Bourgogne, mais il traite aussi, de manière intéressante, les divers recensements (des pauvres, fiscaux, à but militaire) entrepris à l'échelle nationale. A noter le dernier paragraphe de cet article.

NOS ANCETRES ET NOUS - SOCIETES
GENEALOGIQUES DE BOURGOGNE
n° 46, 2e trim. 1990; p. 21

PROTESTANT, HUGUENOT, PARPAILLOT

Quelle est l'origine de ces termes ? Maurice BRIDON nous les indique. Si le premier est facile à comprendre, le second vient, pour les uns, du mot allemand "eidgenossen" (confédérés, liés par serment) ; pour d'autres, il s'agit d'un diminutif de Hugues.

Quant au troisième, il dériverait de l'italien "farfalla", papillon. Mais le développement est assez long du rapport entre papillon et adepte de la Réforme. Vous pourrez en prendre connaissance dans cet article.

NOS ANCETRES ET NOUS - SOCIETES
GENEALOGIQUES DE BOURGOGNE
n° 46, 2e trimes. 1990, p. 32

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES sur la REFORME dans les PAYS de l'AIN

Suite de l'article précédent. Ne peut-être résumé compte tenu de son objet.

NOS ANCETRES ET NOUS - SOCIETES
GENEALOGIQUES DE BOURGOGNE
n° 46, 2e trim. 1990, p.34

LES PASSEPORTS INTERIEURS AU XIXe SIECLE

Ils ont existé de l'an IV à 1860. leur fin a été provoquée par l'arrivée du chemin de fer.

J.P. LEGER nous donne les références de pièces conservées aux Archives municipales de DIJON. Ceux qui cherchent dans cette région y trouveront peut-être leur bonheur. Mais, évidemment, cette institution existait sur l'ensemble du territoire et on trouve des documents, en principe, dans toutes les Archives départementales et Municipales.

NOS ANCIETRES ET NOUS - SOCIETES
GENEALOGIQUES DE BOURGOGNE
n° 46, 2e trim. 1990, p. 38

SUIVRE A LA TRACE ses ANCIETRES IRLANDAIS (EIRE)

Ce n'est pas facile en raison de la mauvaise qualité des archives, des difficultés politiques, religieuses et géographiques qui ont marqué cette contrée. Mais l'auteur, Joan BOLGER, donne ici les moyens de surmonter les difficultés et se propose même pour répondre aux personnes qui le contacteraient, par l'intermédiaire de "Nouvelles Racines" qui transmettra.

NOUVELLES RACINES
2e trim. 1990, n° 19, p. 6

RECHERCHES EN ITALIE : FAITES COMME LAGARDERE

Après des renseignements d'ordre géographique et économique, Ch. MAZENC développe ce que sont les archives italiennes (centrales, décentralisées, municipales). Puis, il passe en revue les registres diocésains, les recensements, les registres d'enrôlement, les passeports. IL termine par des conseils pratiques pour une recherche par correspondance et donne même des modèles de lettres en italien.

Peut être très utile.

LA REVUE FRANCAISE DE GENEALOGIE
n° 68, juin-juillet 1990, p. 34

SECRET POUR DETRUIRE LES TAUPES DANS LES CHAMPS, PRAIRIES ET JARDINS

Les nommés Mitchel et Labat, habitants d'Ostabac, dans la Basse Navarre, se sont exercés pendant deux ans à faire périr les taupes qui ravageaient leurs terres. Ils y ont réussi si parfaitement qu'ils se sont déterminés de venir à Paris pour communiquer leur secret dont ils ont fait l'expérience en plusieurs endroits.

Voici quelle en est la recette :

Prenez deux ou trois douzaines de noix sèches, bien pleines, que vous ferez bouillir pendant trois heures dans un chaudron, avec quatre pintes de lessive naturelle. Mettez une de ces noix, que vous ouvrirez en deux, dans chaque taupinière nouvellement faite. Et si la taupe ne travaille plus dans le même endroit, cessez d'y en mettre, parce que pour lors on doit être assuré qu'elle a péri.

Il est bon d'observer que quelquefois les rats qui se trouvent dans les campagnes mangent ces noix et empêchent l'effet que l'on en attendait par rapport aux taupes. Alors, il faut détruire les rats par les moyens ordinaires.

Ce moyen est d'autant plus avantageux que tout le monde est en état d'en faire usage à très peu de frais.

Communiqué par M. LANDREAU



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX,

en cours de restructuration est fermée rue Mably depuis Juin 1990, elle doit rouvrir au printemps 1991 dans un nouvel immeuble 85, Cours du Maréchal Juin.

En attendant, nous pensons être utile aux membres A.G.B. en leur communiquant quelques livres généalogiques qu'ils peuvent consulter aux Archives départementales rue D'AVIAU, et aux Archives Municipales rue du Loup.

M. ROBERT.

		Bibliot. municip.	Archives municip.	Archives départem.
MORERI	Grand dictionnaire historique (10 volumes)	NON	OUI	OUI
ANSELME	Histoire des grands officiers de la Couronne (9 volumes)	NON	OUI	OUI
LA CHESNAYE-DESBOIS	Dictionnaire de la noblesse (19 volumes)	NON	NON	OUI
SAINT-ALLAIS	NOBILIAIRE UNIVERSELLE DE FRANCE (21 volumes)	NON	NON	OUI
REVEREND	Armorial du premier empire (3 volumes)	NON	NON	OUI
d'HOZIER	Armorial de France (régional)	NON	OUI	OUI
JOUGLA DE MORENAS	Grand armorial de France (7 volumes)	NON	OUI	NON
SAFFROY	Bibliographie généalogique (4 volumes)	NON	OUI	OUI
CHAIX D'EST-ANGE	Dictionnaire des familles françaises (20 volumes)	NON	NON	OUI
HAAG	La France protestante (6 volumes)	NON	NON	OUI
WOELMONT	Notices généalogiques (8 volumes)	NON	NON	OUI
WOELMONT	La noblesse subsistante (4 volumes)	NON	NON	OUI
LA ROQUE ET BARTHELEMY	catalogue gentilhomme (régional)	NON	OUI	NON
RIETSTAP	Armorial général (2 volumes)	NON	NON	OUI
RENESE	Dictionnaire des figures hé- raldiques (7 volumes)	NON	OUI	NON
DE SEREVILLE	Dictionnaire de la noblesse (2 volumes)	NON	OUI	NON
BEAUCHET-FILLEAU	Dictionnaire familles Poitou	NON	OUI	OUI
O'GELVY	Nobiliaire de Guyenne	NON	OUI	OUI

A PROPOS DES BERAUD et des MONTHEUIL

Au début du mois d'octobre dernier un de nos collègues, passant au siège des A.G.B. un jour de permanence, a demandé une recherche à LORMONT sur les BERAUD et les MONTHEUIL.

Mme BAYLE a fait un travail de recherche sur les registres d'Etat-civil du XIXe siècle et les résultats sont 2, rue Paul-Bert, à la disposition de l'intéressé.

Qu'il vienne donc en prendre connaissance !

SORTIE dans le BAZADAIS le 18 Octobre 1990

Les membres de l'A.G.B. paraissent très satisfaits de nos sorties culturelles, gastronomiques et amicales puisque, cette fois-ci encore, un grand car de cinquante-deux places fait le plein.

C'est par BAZAS, ancienne ville, de 5.000 habitants actuellement, qui fut autrefois évêché puis sous-préfecture, que nous commençons nos visites. Me DARRIET, notaire honoraire, Président de l'Office du Tourisme, très passionné donc très compétent nous y attend.

La cathédrale de BAZAS a été édifiée sur un éperon rocheux entre les vallées du Beuve et du Saint-Vincent. La municipalité ayant récemment décidé de refaire le jardin entourant la cathédrale, des fouilles ont permis de découvrir des murailles des 18e, 15e et 13e siècles puis de passer brusquement au 7e siècle avant notre ère en mettant au jour l'oppidum de BAZAS.

Deux personnalités éminentes ont marqué ce site : Arnaud de PIN, évêque en 1233 qui modifie l'ancienne église romane et, à la suite de la destruction de l'édifice, en 1561, par les huguenots, Arnaud de PONTAC, également évêque, qui ne conserve que la façade et reconstruit tout le reste. Une tour, encore existante, permettait de passer du palais épiscopal proche à la cathédrale.

Avant de pénétrer dans la cathédrale, Me DARRIET nous fait admirer la place qui la précède, notamment une maison de style hollandais, dite de l'astrologue, qu'un marchand a voulu faire construire dans le style de celles existant à Bordeaux, quai des Chartrons.

En ce qui concerne la cathédrale, nous admirons d'abord la rosace du 16e siècle, le fronton du 18e, les tympans représentant le jugement dernier, la vie de Saint-Jean-Baptiste - auquel elle est consacrée - la Vierge Marie et Saint-Pierre.

A l'intérieur, peu de choses subsistent des 16e et 17e siècles, les vitraux, de Villiers, datent de 1855, le sol est postérieur à 1804. L'éclairage, encore plus récent, magnifie excellemment ce très bel édifice.

L'orgue a également été refait ; auparavant il cachait une partie de la rosace dont le centre représente M. PARTARRIEU offrant la cathédrale à Mgr DONNET, archevêque de Bordeaux. Les soixante-quatre pétales rayonnant sont consacrés à chacun des soixante-quatre évêques qui ont administré le diocèse de BAZAS, de l'an 400 à 1790. Depuis la Révolution, l'évêché a été supprimé et c'est l'archevêque de Bordeaux qui en est maintenant titulaire.

Dans le chœur, un magnifique tapis d'Aubusson a été offert en 1884 par un donateur anonyme. L'autel, installé en 1804, provient de l'abbaye voisine du Rivet.

Me DARRIET nous fait remarquer ensuite, dans la nef, des anomalies architecturales : piliers, chapiteaux, axes, prouvant la fantaisie des architectes successifs.

Puis, il nous raconte de quelle manière a été retrouvé, à droite de l'autel, voici quelques années, le cercueil d'Arnaud de PONTAC, mort en 1605.

Dans la chapelle centrale du déambulatoire, quatre tableaux représentant des pères de l'Eglise ont été donnés par Louis XVIII en remerciement de l'accueil fait par BAZAS au duc d'Angoulême.

Au sortir de la cathédrale, notre guide nous amène dans la vieille ville pour voir les anciens murs, le quartier du Gisquet (du gascon "giscler" = gicler) ; la rue des Bancs-Vieux où se tenait autrefois le marché.

Viollet-Le-Duc est aussi passé par là pour restaurer deux tours encadrant l'entrée d'une pente assez abrupte pavée, si l'on peut dire, de gros galets qui ont donné du fil à retordre - c'était mieux que les chevilles ! - à plusieurs dames.

La fin de notre promenade aboutit au Musée situé dans deux pièces du vieil hôpital Saint-Jean qui fonctionne encore actuellement avec, bien sûr, des extensions modernes.

Le bâtiment date de 1702. Son apothicairerie possède plus de cent pots à pharmacie, les uns en faïence, les autres en verre. Les poteries proviennent, en majeure partie, de la faïencerie HUSTIN, de Bordeaux ; le reste, de diverses fabriques de la région et, également, de Lyon et de Montpellier.

Les menuiseries sont d'époque. Un beau Christ en bois décore un panneau. Des coffrets d'instruments de chirurgie, sur fond de velours rouge, font un peu froid dans le dos.

Dans le musée attenant, deux statuettes polychromes, l'une en bois, l'autre en pierre : Saint-Christophe (17e S.), Piéta (15e S.), des objets du culte (patène, ciboire, ostensor) provenant de la chapelle de l'hôpital, le missel de Mgr MONGIN, évêque de Bazas, membre de l'Académie Française, des poteries - 5e siècle avant J.C. - dont une cruche absolument intacte, deux sarcophages du 4e siècle dont l'un en marbre des Pyrénées provenant de fouilles.

Enfin, un tableau de ZURBARAN (peintre espagnol du 17e siècle) don d'Emile PEREIRE, représente un ange apportant de l'eau et du pain au prophète Elie.

Comme les paroisses voisines de LANGON et LA REOLE possèdent aussi chacune un ZURBARAN donné par E. PEREIRE, certains pensent que celui-ci, banquier israélite d'origine portugaise, président de la Compagnie des Chemins de fer du Midi, aurait voulu se concilier les bonnes grâces des curés de ces paroisses tout en leur demandant de ne pas insister, dans leurs prêches, sur l'interdiction du travail du dimanche, car c'était l'époque de la construction des lignes de chemin de fer dans la région. Est-ce vrai, est-ce faux ?

Il est déjà midi passé quand nous nous dirigeons vers le restaurant des Remparts où un très bon déjeuner, couleur locale, bien servi, nous attend. Une petite halte sur la terrasse dominant un doux paysage vallonné de bois et de prairies et, à quatorze heures, nous reprenons le car pour poursuivre notre circuit vers le Château de CAZENEUVE, à PRÉCHAC, dans la vallée du Ciron.

Pendant le parcours, Pierre LABARRE nous lit un texte de M. ATTANE commentant le site que nous traversons. Simultanément, à notre gauche, en passant à BERNOS-BEAULAC, nous voyons à l'horizon la ligne sombre et continue des pins, à la limite de la grande forêt des Landes, puis l'ancienne propriété de BERTRAND, maréchal d'Empire.

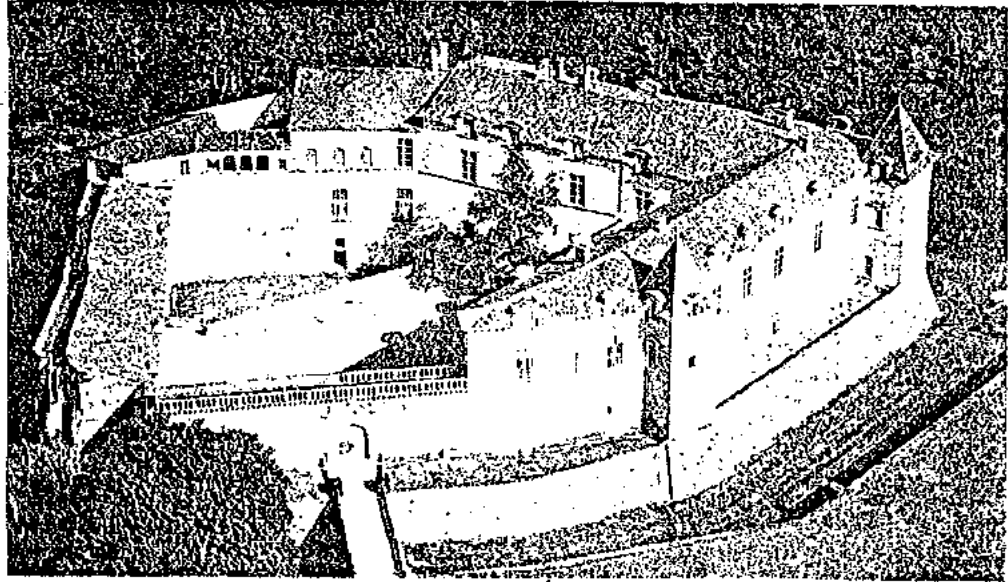
Bientôt se présente, au milieu des prairies, le Château d'HENRI IV et de la Reine MARGOT. Le Roi en avait hérité de sa mère en 1572.

C A Z E N E U V E

(Monument historique)

LE CHÂTEAU
d'HENRI IV

et de
LA REINE
MARGOT



Appartenant à la famille d'ALBRET durant quatre siècles, il est actuellement la propriété de la famille de SABRAN-PONTEVES, donc toujours habité depuis quatre siècles.

La motte primitive date du 11e siècle, puis au 13e s'édifie un château fort dont il ne reste que les murailles, les fossés et les douves qui - le Ciron coulant quatorze mètres plus bas - n'ont jamais été en eau.

L'actuel édifice fut successivement restauré et agrandi au 16e siècle, par Henri IV, puis au 17e siècle.

Un guide nous fait visiter l'intérieur : galerie voûtée, rare à cette époque où les pièces se commandaient les unes les autres; même disposition au premier étage.

Beaucoup de portraits de famille, verdure d'Aubusson, chaises de fumeurs du 19e siècle, table à gibier Louis XIII, salon Louis XV, chambre Louis XVI. Un des premiers pianos à queue Erard et, dans la chapelle, un piano forte de même marque.

Remarquée aussi une très expressive statue du fou du Roi, Triboulet, sculptée dans un seul bloc de bois de sorbier.

Dans la salle à manger, certains meubles sont provençaux car les SABRAN-PONTEVES sont d'origine provençale. Très beaux mobilier et cuivres dans la cuisine.

Dans le bourg de PRECHAC, nous nous arrêtons un moment pour visiter l'église après des explications données par Mme PLAT.

Sur le site de VILLANDRAUT, un guide bénévole nous attend et nous conte l'histoire de ce château médiéval, de plaine mais néanmoins à la fois défensif et d'habitation d'agrément.

C'était un palais fortifié de 52 m. x 43 m. avec, à chaque angle, des tours cylindriques de 26 m/ DE HAUT. Le fossé, inondable, a 15 m. de large. L'entrée était défendue par plusieurs ouvrages : pont levis, pont basculant, trappe et assommoir, herse. Les tours sont percées d'archères en croix pattée.

Il a été habité jusqu'au 18e siècle, en dernier lieu par le Marquis de PONS. Sa construction fut décidée par Bertrand de GOTH, commencée en 1305, terminée en 1313.

Bertrand de GOTH - le futur pape CLEMENT V - était un cadet de la famille qui fit des études de droit à BOLOGNE et ORLEANS, fut ensuite chapelain à BORDEAUX, vicaire à LYON, évêque à St-BERTRAND DE COMMINGES, archevêque de BORDEAUX, puis le premier pape d'AVIGNON, en 1309. Sous son pontificat : démêlés avec Philippe Le Bel, le Roi d'Angleterre, et procès des Templiers. Il fut le rédacteur des "Clémentines", code de droit canon.

L'architecte du château fut soit Jacques de SAINT-GEORGES, soit l'un de ses élèves qui en ont construit d'autres de ce genre dans la région. Pendant les guerres de religion, le bâtiment est pillé deux fois par les protestants. A la Révolution, il est déclaré "Bien national". Les bois sont vendus et la commune utilise les pierres pour construire des routes.

Dans la cour nous distinguons les escaliers extérieurs, les communs du rez-de-chaussée, l'étage destiné au seigneur et à sa famille.

Pour jouir d'une vue d'ensemble, plusieurs d'entre nous montent dans les tours et sur les murailles.

Journée bien remplie, servie par un temps très doux, sans vent ni pluie. Retour à Bordeaux à 19 heures.

Nos remerciements pour cette bonne journée vont à M. et Mme ATTANE qui, connaissant bien ce coin de Gironde, ont suggéré cette sortie ; à Mme PLAT, compétente en architecture ; à nos guides sur place, et, comme toujours, à Colette ROUX et Pierre LABARRE qui assurent l'intendance, ce qui demande beaucoup plus de temps et de travail qu'on ne le pense.



NOS ARCHIVES S'ENRICHISSENT

Notre collègue, Mme TAUZIN, vient de remettre aux A.G.B. un imprimé daté de l'An VI de la République.

Ce document, fort intéressant, donne le détail du compte d'armement du corsaire "l'Autour", capitaine BOURGINE, armé en course, au port de La Rochelle.

Ce bâtiment, doté de 4 canons de 6 (dont 2 en fonte), de 10 canons de 4, de pierriers, espingoles, fusils et sabres, fut expédié par ADMYRAULD l'aîné, de La Rochelle, pour une course de deux mois commencée le 2 Pluviose an VI, sous le commandement d'Antoine BOURGINE, avec 88 hommes d'équipage.

N'hésitez pas à interroger notre bibliothécaire, Mme CASTELNAU, qui vous donnera toutes informations sur les dossiers thématiques qui se constituent au siège, 2, rue Paul-Bert, grâce, notamment aux apports dus aux adhérents.

GABELLE et GABELOUS

Nous étions 31 réunis au Musée des Douanes pour visiter, le 13 décembre dernier, l'Exposition présentée sur le thème "Gabelle et Gabelous".

Accueillis et guidés par la très aimable et compétente documentaliste du Musée, nous avons écouté, avec intérêt, ses explications.

Replaçant tout d'abord l'Hôtel des Fermes dans le contexte du XVIIIe siècle, époque de sa construction, notre guide nous a ensuite parlé du sel, matière "sacrée", des modes de sa production (marais salants, mines et salines), avant d'entrer dans le vif du sujet : la gabelle.

Traitant des origines de cet impôt et de son impopularité, elle nous fit découvrir ce que furent la révolte des Pitauds puis la rébellion d'AUDIJOS, avant de parler en détail de l'organisation des gabelles, de leur administration et de leur juridiction. Pays de grandes gabelles ou de petites gabelles, pays de quart-bouillon ou de salines, gabelles du Réthelois, provinces rédimées, franchises ou exemptées, d'une telle complexité qu'il ne pouvait qu'en résulter un furieux désir de contrebande.

C'est alors que nous avons découvert, pour beaucoup d'entre nous, l'impôt sur le sel qui, créé en 1806, ne fut supprimé qu'en 1945, après avoir engendré une réglementation minutieuse et même tâtilonne.

Puis furent abordées les exonérations (pêche maritime, livraison pour la grande pêche, salaison en mer et petite pêche, ateliers de salaisons, agriculture, industrie notamment pour la fabrication de la soude), aboutissant aussi à d'innombrables contrôles.

Une évocation de la vie quotidienne des douaniers, des conditions insalubres dans lesquelles ils devaient souvent exercer leur travail, nous conduisit à cet "élixir du douanier" à base de bon vin du pays et de racine de gentiane, dont un flacon attend la fin de l'Exposition pour être goûté !

Contestée dans son rendement, la fiscalité du sel disparut en 1945, jetant dans l'oubli la gabelle exécrée depuis le début du XIVe siècle.

Pour vous qui n'avez peut-être pas pu vous rendre au rendez-vous, nous avons acquis le catalogue de cette Exposition qui entre dans notre Bibliothèque où vous pourrez le consulter car, sur 35 pages, 7 seulement y sont consacrées au catalogue de l'exposition proprement dit.

P. DUPOUY



INFORMATIONS AUX TRANSCRIPTEURS

Une fois encore, les photocopies des registres paroissiaux sont interrompues (momentanément) aux A.D. 33 et ceci, jusqu'à une date qui ne nous est pas précisée.

Aussi, diverses suggestions ont été formulées :

- Profiter de nos meilleures connaissances en lecture de textes anciens pour contrôler les tableaux déjà transcrits.
- Deux façons :
 - 1°) soit en récupérant, à la permanence, les feuillets d'actes des communes réalisés.
 - 2°) soit, (notamment pour les lectures difficiles) venir aux A.G.B. les jeudis après-midi où l'équipe de contrôle peut apporter son aide, dans ce cas, il est prudent de téléphoner aux A.G.B. n°56.44.81.99 afin d'avoir confirmation de cette permanence.
- Relire les divers conseils et obligations concernant les transcriptions (raturelisibilité du patronyme-couleurs, etc ...) pour évidemment, corriger mieux faire, afin de faciliter la saisie (prochaine) informatique.
- Enfin, rappelons aussi que le 56.20.40.01 (M.BAFFAUD) répond à toutes les questions et petits problèmes que peuvent se poser les transcrip-teurs.

Quoique l'on fasse en transcription, souhaitons à tous de bonnes fêtes et une nouvelle année de bonheur et de paix.



QUESTIONS - REPONSES

Recherche naissance en 1750 de
Jean LOUBE marié le 26 février 1781
avec Jeanne SAUBOE à TOSSE (40)
ainsi que le mariage de ses parents
Jean LOUBE x Vincence DAPOS

Demande de Mme BOURGEOIS
adhérente n° 305

PROPOSITION DE RECHERCHES

Notre collègue, M. DESPRES, effectuant un séjour de trois ans en Nouvelle-Calédonie, se propose pour y effectuer des recherches généalogiques à titre bénévole. Il pourra également rapporter, pour ceux qui seraient intéressés, des timbres-poste ou des cartes postales.

Vous pouvez faire part de vos demandes au siège des A.G.B. où, regroupées, elles seront acheminées.

UN DEPOT DES A.G.B. AUX
ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA GIRONDE

Les A.G.B. viennent de déposer aux A.D. de la Gironde 12 liasses provenant de l'étude de M. LOSTE, notaire à BORDEAUX au XVIIIème siècle.

Jusqu'alors ce notaire n'était représenté, sur les rayonnages des A.D., que par une seule liasse de 1726.

Nous avons eu la chance de pouvoir acquérir les 12 liasses précitées, qui s'étendent de 1707 à 1732 et donnent une idée plus précise des activités de ce notaire, en même temps que des renseignements de tous ordres sur l'histoire de notre ville. Voir la liste ci-annexée des liasses déposées.

Les actes les constituant ont la diversité habituellement constatée dans ce type de documents. Vous y trouverez, par exemple, à la date du 25 juillet 1718, l'accord passé entre la Fabrique de l'église Saint-Michel et Jacques POMMIERS pour l'ouverture et la fermeture des sépultures dans ladite église, selon un tarif arrêté, la sonnerie des cloches, le balayage de l'église, l'entretien de l'eau des bénitiers, l'ordre dans le cimetière attenant et, à la date du 19 Janvier 1722, l'engagement souscrit par Bernard DORNAU, maître charpentier de haute futaie à Tresses, de bâtir à la palu de La Souys, paroisse de Floirac, une chambre et un chai contre le mur d'un cuvier existant, selon le devis précis et contre paiement de 1.200 L.

Mais, plus intéressants pour nous, sont les 26 contrats de mariage, les 6 testaments et les 2 consentement à mariage ainsi retrouvés (voir liste jointe).

Nous sommes heureux d'avoir pu modestement participer au sauvetage d'une petite partie de notre patrimoine, alors qu'il y aurait tant à faire dans ce domaine.

Que chacun apporte sa pierre.

INVENTAIRE MAITRE LOSTE, DE BORDEAUX

- 1 LIASSE du 28 mars au 29 avril 1707 (manque la minute n° 119-122)
et du 9 février au 10 février 1714.
- 1 -" du 22 juillet au 13 août 1718.
- 1 -" du 29 janvier au 8 mars 1721.
- 1 -" du 3 janvier au 8 avril 1722.
- 1 -" du 20 mai au 22 juin 1722.
- 1 -" du 7 novembre au 30 novembre 1722.
- 1 -" du 20 octobre au 2 novembre 1723.
- 1 -" du 2 janvier au 13 février 1724.
- 1 -" du 27 mars au 25 avril 1724.
- 1 -" du 30 octobre au 4 décembre 1731.
- 1 -" du 21 juillet au 3 septembre 1732 + 2 minutes des 18 et
20 septembre 1732.
- 1 -" du 2 novembre au 23 décembre 1732.

...

RELEVÉS DE CONTRATS DE MARIAGES (C.M.), CONSENTEMENTS A MARIAGE (CONS. M.), TESTAMENTS (T.)
de Me LOSTE, à BORDEAUX.

- C.M. du 03.04.1707 - COUDON Louis matlo, de Jean, portefaix et de Jeanne LESPINE, avec REBEILLE Vallentine, de + Pierre, charp de Barr. et de Lyonne SUDREAU.
- C.M. du 25.04.1707 - MAILLÉ Berthoumieu, garçon filasseur, natif de St Felix en Aihueillon, de Jean, brassier et de Marthe MAULTE, avec BASSET Jeanne, de + Pierre, vign. et de Thoinette duprat, native de La Réole.
- C.M. du 31.07.1718 - DUCOT Blaise, garçon voilier, natif de Bx, psse St Michel, de + Pierre, boucher, et de Jeanne MOUCON, avec TOUT Margte, native de Bx, psse St. Michei, de + Jacques, bouclieur et de Yvette BAUDART.
- C.M. du 06.02.1718 - DRILHOLES Pierre, charp. de barr. natif de Bouliac (33), de Jean charp. de barr. et de + DELASE (?), avec YCHANQ Marguerite, de + Jean vign. et de Cath. LALANNE, née à Bx
- T. du 01.03.1721 - AUGEY Jeanne, habte de Bx, psse St Michel.
- C.M. du 05.01.1722 - BENARD François, feseur de bouchons de liège, veuf de Geneviève d'AYE, natif de "Barleeduc en Lorraine", de + Pierre, bouchonnier, et de Marie FOURNIER, habt Bx, psse St Michel, avec CAZEAUX Jeanne, native de Ste Croix Domon, fille de + Antoine, vign. et de Peyronne ROCHE, habte de Bx. au service du sieur Brinbuf, changeur pour le Roy, psse St Michel.
- C.M. du 17.01.1722 - MERCIER Claude, bourg. et mar^t de Bx, d^t psse St Rémy, de sieur Mathurin Martial et de Jeanne MONTALIER, avec LARTIGAUT Jeanne, Delle habte de Bx, psse St Michel, de sieur Thomas, bourg. et mar^t et de Suzanne ROHANT Dlle.
- Cons. M. du 21.01.1722 - ARNAUD Jeanne, veuve de Jean Millaut, tailleur de pierre et à présent femme de Jean RABAT, porteur de chézes, habts psse St Michel, approuve le M. de son fils MILLAUT Bernard, C.M. passé à "Saint-Esprit dans le Languedoc".
- C.M. du 27.01.1722 - Sieur LANNOIS Pierre habt Bx psse Ste Croix, natif de La Réole, de + Jacques, bourg de La Réolle et de Madeleine POULARD, avec CLEMENT Jeanne, native de "Ste Basille", habte de Bx psse St Michel, de + sieur François Me boulanger de Bx et de Suzanne LACAN
- C.M. du 08.11.1722 - MEGE Léonard, bouvier, natif psse St Rémy Bx, de + Léonard aussi bouvier et de Izabeau LAFAYE, avec DEFONS Jeanne, native de Bx psse St Rémy, d'Arnaud aussi bouvier et de Françoise RIVIERE.
- C.M. du 08.11.1722 - Sieur SIMON Bernard, Me cordier, de Bx psse Ste Croix, de Jean, aussi Me cordier, et de Guillaumine LAFITTE, avec TURLE Marie Catherine, de sieur Gérard bourg. et Me cordonnier de Bx et de Jeanne DARTIGOLLE.
- C.M. du 18.11.1722 - BODIN Joseph escuyer seigneur de St Laurens, veuf de Marie Perié, natif de Bx psse d'Aysines, de Mre Thibaut chevalier conseiller du Roy et ses conseils président en la cour des aydes de Guyenne et seigneur de "St Laurens en Périgort", et dame Marguerite DUSSAULT, avec Dlle BERTHET Marie native de Bx, psse St Michel, de Me Charles, avocat en la cour du parit de Bx et de Jeanne LAGRANE.
- C.M. du 30.11.1722 - CHAMEAU Raymond, matelot, veuf de Michelle Collas et à présent veuf de Simonne Degraves, habt psse Ste Croix, de + Bertrand aussi matelot et de Jeanne REYNEAU, avec COULON Françoise, veuve en lère noves de Jean Brisson aussi matelot et à présent de Jean PERRON; baptellier, fille de + Jean et de + Marie SADIRAC, habte de Cenon (33)
- C.M. du 24.10.1723 - MAURIN Augey cordonnier, natif et habt Bouliac, de + Estienne vign. et de Catherine OUMAS, avec DUPRAT Jeanne, native de Cerac et habte psse St Michel, de + Jean, charp. de haute fut. et de Peyronne BEYROUNEAU.
- C.M. du 28.10.1723 - PICHON Jacques, Thonnellier, natif d'Eysines et habt psse St Michel, de + Jean, Me masson et de Jeanne MIQUEAU, avec NEPREN Catherine, veuve de Pierre Anglade, Me tavernier de Bx habte psse Ste Eulalie, native de Targon, de Jean lab., et de Philippe MASSIES.
- C.M. du 28.10.1723 - MARGEON Jean, compagnon cordier, natif de Bx psse Ste Croix, de Jean, aussi compagnon cordier et de + Marie BERGINIE, avec BASTERATE Antoinette, fille de service, native et habte de Bx psse St Michel, de + Gabriel et de Catherine BERLAT.
- T. du 29.10.1723 - DESBATS Guillaume charp. de navires, habt Langoiran. Il a été marié avec Marguerite BERARD (C.M. Me Touillet à Langoiran)
- C.M. du 06.01.1724 - BOUTIN André charp. de barr. natif d'Ambarès, habt psse St Rémy, de + Pierre, vign. et de Marie FARGUE, avec ALLIES Marie, native et habt psse St Rémy, de Toussaint +, vign. et de Marie FRANCOISE.
- C.M. du 10.01.1724 - FAURE Jean, chap de navires, natif de Blaye, psse St Sauveur, habt psse St Michel, de + Michel, aubergiste à Blaye et de Cecile RENON, avec CHAMEAU Leonné, de d'Arnaud, matelot et de Catherine MAINE (?), native de Bx psse St Michel.
- C.M. du 22.01.1724 - sieur LUGA Pierre, Me boutonier de Bx, psse St Pierre, natif de "St Caprais de Lerm, diocèse d'Agen", majeur de 25 ans, né le 03.08.1697 (acte joint, garçon de père et mère inconnus), avec PERIGORD Anthoinette, Delle, native de Bx psse St Pierre, de sieur Bernard, aussi mar^t boutonier de Bx et de + Marie REAU (?).
- C.M. du 05.02.1724 - BIBONNE Jean, vign. natif et habt Bouliac, de + Jean, aussi vign. et d'Izabeau BEGUEY avec MAUBILLA Madeleine, native et habt Bouliac, de + Antoine, vign. et de Lionne BERNARD/
- C.M. du 10.02.1724 - PRUDHOMME Jacques, Me tourneur, natif de Bx psse St Michel, de Mathurin aussi Me tourneur et de Anne LACROIX, avec GALLEUS Izabeau, native de Bx psse St Pierre, de + Pierre, Me tourneur et de Marie GAUTEY.
- C.M. du 09.04.1724 - Sieur GAUDRIQ Arnaud, capitaine de navire marchand. natif et habt psse Ste Croix, de + Jean matelot et de + Jeanne DELANNE, avec LAVILLE Marguerite Delle, d'Antoine et de + Bertrande LOPLONG, native de la psse Ste Croix.

- T. du 11.04.1724 - Sieur BEATRIX Jean, mar^e en détail, habt psse St Rémy, marié avec Eléonore AUBRIC (C.M. retenu par + Me François Vincens, notaire à Bx).
- T. du 15.04.1724 - DESBATS Jeanne, Delle habt psse Ste Colombe, fille de + Estienne, mar^e détaillieur.
- C.M. du 23.04.1724 - MEYROUX Jean, charp^e de navires, natif de Bautiran, habt Bx, psse St Michel, de Jean, aussit charp. de nav. et de + Anne BIRQUARD, avec DESBENS Marie, native et habt Bx psse St Michel, de + François, matelot et de Thoinette BERTRAND.
- T. du 25.04.1724 - LACOUTURE Pierre, de barr. habt psse St Michel, joint en mariage avec Louise GRANGEAN (C.M. retenu Me Jacques Dufau).
- C.M. du 14.11.1731 - BROUSOREILLE Thomas, veuf de Margte LEYSSON, natif de Bouliac, de + bernard, vign. et de Marie COURIER, avec BAILLARGE Marie, native de St Sauveur en Blayes, et + Jean, matelot et de Jeanne TALLET.
- Cons. M. du
21.07.1732 - Dame Jeanne DOMENGE, veuve de Mre Jean de CHAZELLES.
- C.M. du 22.07.1732 - Messire de CHAZELLE Jean, escuyer, seigneur de la Glacière, natif du "repère de Taillet en Périgord, psse Ste Croix", habt psse St Pierre à Bx, majeur de 34 ans, de + mre Jean, escuyer seigneur de Taillet et de la Maurie, et de dame Jeanne DOMANGE, avec PERIGORD Jeanne Dlle, habt Bx psse St Pierre, de Sr Bernard, bourg. et mar^e de Bx, et de Izabeau THOURON
- C.M. du 07.08.1732 - BINET Jean boulanger, veuf de Marthe Barsac, natif de la psse de Langolran y habt, de Jean, vign. et de Marie TREPAUD, majeur de 25 ans, avec DUPUY Marie, native de Megnac (?) Entre-deux-Mers, habte de Bx, auservice de Sr Gourgon, psse St Elloy, de + Bernard, vign. et de Catherine LAMBERT.
- C.M. du 16.08.1732 - BELONGUET Jean, vign., natif de Cambes, de + Jean, vign. et de Françoise POUJEAU, habt la maison de campagne du St Chardière, bourg. et négt. de Bx, sur le port du Bastard, psse de Latresne, avec MAURIN Catherine, native de Canon, habt la maison et au service de Me Loste psse St Michel, fille de + Michel, vign. et de Jeanne FAUPIED, à présent X de Guilhem Marion, vign.
- T. du 01.09.1732 - PASQUET Jean, chirurgien, natif et habt La Réolle.
- C.M. du 02.11.1732 - AIGUY Jean, maitre d'équipage ds les vaisseaux, natif de la "ville de Cette en Languedoc" maintenant habt depuis plusieurs années à Bx psse St Michel, majeur de 25 ans, de + Aman, commis aux portes pour le bureau des grains, et de Thoinette VIVARES, avec LOUBEYRE Anne native et habte de Bx psse St Michel, de Aman, charp. de navires et Pétronille LESTASTAS.

ASSEMBLEE GENERALE INFORMELLE

Une assemblée générale informelle se tiendra le :

JEUDI 7 FEVRIER 1991 à l'ATHENEE MUNICIPAL

Vous êtes cordialement invité à y participer ou à faire connaître éventuellement vos suggestions au Bureau.

SEANCES D'INITIATION ET DE PERFECTIONNEMENT

Nous vous rappelons que ces séances se tiennent au siège des A.G.B. de 14 H.30 à 17 H.30

Les dates à retenir sont : les mardis 8 et 22 janvier
les mardis 12 et 26 février
les mardis 12 et 26 mars.

SEANCES DE LECTURE ET DE TEXTES ANCIENS.

Avec la nouvelle année ces séances reprendront :

- les 10 et 24 janvier - 14 Février - 14 et 28 Mars 1991.